

PRIX COURANT



Fondé en 1887.

MONTREAL, VENDREDI, LE 30 OCTOBRE 1914.

Vol. XLVII—No 44.

L'ECONOMIE DEMANDE

des marchandises qui répondent à un grand et continuel besoin, qui abaissent votre prix de vente, qui ne s'abîmeront pas sur vos rayons, qui réduisent vos frais généraux. La commodité et l'économie du Lait Condensé, du Café et du Cacao



BORDEN

sont profondément enracinées dans l'esprit des ménagères prudentes.

Des épiciers font des profits faciles et sans cesse accrûs avec les Marques Borden et ils trouvent que ces produits les aident à étendre l'économie dans la conduite de leur magasin. Si de l'économie et de bons profits sont des facteurs de succès dans la conduite de *votre* magasin, pourquoi ne demandez vous pas les Marques Borden pour en faire un étalage à *présent* ? Votre ordre d'essai de quelques boîtes est prêt à vous être expédié. Ecrivez-nous aujourd'hui la quantité que vous désirez.

BORDEN MILK CO., LIMITED

"Leaders of Quality"

MONTREAL

Essences Culinaires de Jonas

LES ESSENCES QUI SE VENDENT PARTOUT ET TOUJOURS.



JONAS' TRIPLE CONCENTRE

| | |
|-------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 1 oz. | \$10.50 |
| 2 oz. | 20.00 |



JONAS' ROYAL QUINTESENCE

| | |
|-------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 4 oz. | \$48.00 |
| 8 oz. | 95.00 |



"SOLUBLE"

| | |
|--------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 2 oz. | \$10.00 |
| 4 oz. | 18.00 |
| 8 oz. | 34.00 |
| 16 oz. | 60.00 |



JONAS' TRIPLE CONCENTRE

| | |
|--------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 2 oz. | \$ 24.00 |
| 4 oz. | 42.00 |
| 8 oz. | 79.00 |
| 16 oz. | 152.00 |



"ANCHOR" PUR CONCENTRE

| | |
|--------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 2 oz. | \$12.60 |
| 4 oz. | 22.50 |
| 8 oz. | 38.00 |
| 16 oz. | 76.00 |



"LONDON"

| | |
|----------------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 1 oz. "London" | \$6.50 |
| 2 oz. " | 10.00 |



JONAS' ROYAL QUINTESENCE

| | |
|-------------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 2 oz. | \$25.00 |
| 2 1/2 oz. | 28.00 |
| 5 oz. | 48.00 |
| 8 oz. | 84.00 |
| 8 oz. carré | 84.00 |



"GOLDEN STAR" Double Force

| | |
|--------|-----------------|
| | Prix par Grosse |
| 2 oz. | \$10.00 |
| 4 oz. | 18.00 |
| 8 oz. | 34.00 |
| 16 oz. | 60.00 |



Essence à la lb

| | |
|--------|--------|
| Ext. | \$1.10 |
| X | 1.40 |
| XX | 1.75 |
| XXX | 2.25 |
| XXXX | 2.75 |
| XXXXX | 3.25 |
| XXXXXX | 4.00 |

Essences de Jonas, en bouteilles, Jarres, Barillets et Barils pour Confiseurs, Fabricants de Crème à la Glace, Etc., Etc. Prix \$7.00 à \$15.00 le gallon, suivant qualité. Qualités Spéciales et Prix Spéciaux par Contrat.

HENRI JONAS & CIE.,
FABRICANTS
MAISON FONDÉE EN 1870.

389 et 391 Rue St-Paul,

Montréal.

Le Lait Évaporé "Canada First"

De la Vache au Produit en Boîte



Produit et

"Fait au Canada"

Le lait pur évaporé trois fois plus riche en matières grasses que le lait ordinaire tout-crème.

Le lait évaporé a conquis sa place bien méritée d'article de première nécessité pour la ménagère. Toute ménagère reconnaît sa valeur et son utilité.

Vous avez reconnu ses possibilités de profits en le tenant en stock.

MAIS AVEZ-VOUS PRIS EN STOCK LA MARQUE "CANADA FIRST"? LA MARQUE QUI EST FAITE AU CANADA PAR DE LA MAIN-D'OEUVRE CANADIENNE AVEC DES PRODUITS CANADIENS?

Donnez à la marque "Canada First" la préférence. Elle mérite que vous lui consacriez votre énergie de vente et vous récompensera magnifiquement.

Elle est pure et hygiénique, faite sous la surveillance d'experts dans une usine rigoureusement sanitaire. Sa qualité est absolument garantie.

Offrez "Canada First".

The Aylmer Condensed Milk Co., Ltd.

USINE :

Aylmer, Ont.

DOMINION CANNERS

LIMITED

HAMILTON, CANADA

BUREAUX D'AFFAIRES:

Hamilton

L'ÉPICIER

et les Articles "Faits au Canada"

La mention "Fait au Canada" n'est pas une phrase en l'air, sans signification.

Le mouvement en faveur des produits "Faits au Canada" a un but défini :—Le commerce Canadien pour les Canadiens.

Obtenez votre part des affaires que cette campagne en faveur des produits "Faits au Canada" fera affluer aux magasins d'épicerie.

On vous demandera certainement

Le Sirop de Blé d'Inde, MARQUE CROWN

un aliment pur, qui est fait au Canada et qui est bien annoncé.

LE SIROP MARQUE CROWN fait beaucoup de délicieux desserts et est en grande faveur à cause de son prix peu élevé.

Prenez-en en stock—Offrez-en—Vendez-en.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED.

Manufacturiers des célèbres marques EDWARDSBURG.

(Blé d'Inde préparé de Benson—Empois Silver Gloss—Sirop Lily White—Etc.)

MONTREAL, CARDINAL, TORONTO, BRANTFORD, FORT WILLIAM, VANCOUVER.

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.



Registered Trade-Mark

La lb
 Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 1/2 lb. et 1/4 lb. 0.34
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
 German's Sweet, 1/2 s. et 1/4 bte de 6 lbs. 0.24
 Breakfast Cocoa, bte de 1/5, 1/4, 1/2, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21
 Chocolat sucré, Caracas, 1/2 et 1/4 lb. cakes, bte de 6 lbs. 0.32
 Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34

Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
 Caracas Tablets, cartons 5c, 20 car-
 Ces prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED.

Farines préparées de Brodie La doz.
 "XXX" (Etiquette-rouge) ppts 3 lb. 1.75
 Ppts de 6 lbs. 3.40
 Superb. ppts de 3 lbs. 1.55
 Ppts de 6 lbs. 3.00
 Crescent, ppts de 3 lbs. 1.65
 Ppts de 6 lbs. 3.20

Buckwheat, ppts de 3 lbs. 1.75
 Ppts de 6 lbs. 3.40
 Griddle-Cake, ppts de 3 lbs. 1.75
 Ppts de 6 lbs. 3.40

Caisses contenant 1 doz. de paquets de 6 lbs. ou 2 doz. de paquets de 3 lbs., 20c chaque. Toute caisse retournée en bon état est remboursée.

L. CHAPUT, FILS & CIE,

Montréal.

Thé Noir Ceylan "Owl"

La lb.
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 23c
 No 5, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 24c
 No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 35c
 No 15, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 36c
 No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 42c
 No 30, 1/2 lb. 30 lbs. par cse 43c

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.
 Empaqueté comme suit:
 Caisse de 96 paquets de 5c. \$3.20
 Caisse de 60 paquets de 1 lb. 3.20

Caisse de 120 paquets de 1/2 lb. 3.40
 Caisse de 30 } paq. mélangés, 1 lb. } 3.30
 " 60 } " " 1/2 lb. }

W. CLARK, LIMITED,

Montréal

Conserves La doz.
 Corned Beef compressé, 1s \$1.75, 1s \$3.00, 2s \$5.50, 6s \$17.00, 14s 45.00
 Roast Beef, 1s \$1.75, 1s \$3.25, 2s \$6.25, 6s 18.00
 Boeuf bouilli, 1s \$3.25, 2s \$6.25, 6s 18.00
 Veau en gelée, 1s \$1.75, 1s \$3.25, 2s \$5.00, 6s 18.00
 Hachis de Corned Beef, 1s \$1.75, 1s \$2.25, 2s 3.35
 Beefsteak et Oignons, 1s \$1.75, 1s \$3.25, 2s 6.00



Saucisse de Cambridge, 1s \$3.00, 2s 5.00
 Pieds de cochon, sans os, 1s \$1.75, 1s \$2.50, 2s 5.00
 Langues d'agneau, 1s 2.50
 Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc, 1s \$2.00, 1s 3.25
 Boeuf fumé en tranches, pots en

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAIN EXPRESS PAR JOUR

LA VOIE DOUBLE

Montréal et Toronto.

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"International Limited"

Le Train le plus beau et le plus rapide du Canada Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

Montréal-Ottawa

8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
 9 h. 01 matin, 4h soir, excepté dimanche.

Montréal-Québec

Sherbrooke-Lennoxville

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.
 et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

Montréal-Portland

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE :

122 rue St-Jacques, Angle St-François-Xavier. Tél. Uptown 1187, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure. Main 8229.

Saindoux Composé



Reconnu comme le meilleur sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un goût plus fin.

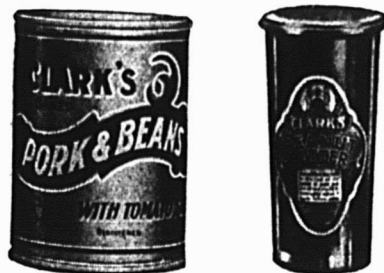
Son Prix est raisonnable.

Matthews-Blackwell Limited

Rue Mill,

MONTREAL.

| | |
|---|-------|
| verre, 1/2s \$1.50, 1/2s \$2.30, 1s | 3.50 |
| Langue, jambon et pâté de veau, 1/2s | 1.30 |
| Jambon et pâté de veau, 1/2s | 1.20 |
| Viandes en pot épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier, 1/2s \$0.50, 1/2s | 1.00 |
| Viandes en pots de verre, poulet, jambon, langue, 1/2s | 1.50 |
| Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc, 1/2s \$2.75, 1s \$6.00, 1 1/2s \$9.00, 2s | 10.50 |



| | |
|--|----------|
| Langues de boeuf, pots de verre, 1 1/2s \$10.00, 2s | 12.00 |
| Mince Meat, en tins cachetées hermétiquement, 1s \$1.25, 2s \$1.95, 3s \$3.00, 4s \$4.00, 5s | 5.00 |
| Mince Meat, en seaux, 25 lb., la lb. | 0.08 |
| Mince Meat, en cuves, 45 lb., la lb. | 0.07 1/2 |
| Mince Meat, sous verre, 1s | 2.25 |
| Plum Pudding, 1s \$1.90, 2s | 2.40 |
| Beurre de peanut Clark, sous verre, 1/2s \$0.95, 1/2s \$1.40, 1s | 1.85 |
| Beurre de peanut Clark, en jarres | |

| | |
|--|------|
| Beurre de peanut Clark, en seaux, 24 lbs., la lb. | 0.15 |
| Ketchup aux tomates de Clark, 8 oz. \$1.35, 12 oz. \$1.95, 16 oz. | 2.40 |
| Fèves au lard, ordinaires, grande boîte, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s \$1.40, 6s \$4.50, 12s | 7.25 |
| Fèves au lard, sauce tomates, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s \$1.40, 6s \$4.50, 12s | 7.25 |
| Fèves au lard, Chili Flats, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s | 1.15 |
| Fèves au lard, Tomato Flats, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s | 1.15 |
| Fèves au lard, Plain Flats, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s | 1.15 |
| Fèves végétariennes rôties, sauce tomates, grande boîte | 1.15 |
| Soupes concentrées "Château" de Clark. No 1 assorties | 0.05 |

J. M. DOUGLAS & Co.,

Montréal.

Bleu à laver "Sapphire". La lb.

Boîtes de 14 lbs., pqts de 1/2 lb. "Union", boîtes de 14 lbs.; pqts de 1/2 et 1 lb. 0.10

WM. H. DUNN,

Montréal.

Edward's Soups

(Potages Granulés, Préparés en Irlande) Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc.

Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton 0.45

| | |
|--|------|
| Paquets, 5c. Boîtes 3 doz. chaque (assorties), par doz. | 0.45 |
| Canistres, 15c. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz. | 1.45 |
| Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., grandeur, 8 oz., par doz. | 2.35 |

BORDEN MILK CO., LIMITED,

Montréal.

Liste de prix pour l'Est, Fort William inclus.

Lait Condensé (sucré) Prix au Détaillant

| | |
|-----------------------------------|------|
| Marque Reindeer (4 doz. par cse) | 6.25 |
| Marque Mayflower (4 doz. par cse) | 5.60 |
| Marque Clover (4 doz. par cse) | 4.85 |

Lait évaporé (non sucré)

Marque Reindeer Jersey, Boîte de Famille (4 doz. par caisse) 3.90

Marque Reindeer Jersey, Boîte moyenne (4 doz. par caisse) 4.50

Marque Reindeer Jersey, Boîte d'hôtel (2 doz. par caisse) 4.25

Marque Reindeer Jersey, Gallon (1/2 douzaine par caisse) 4.75

Café (avec Lait et Sucre)

Marque Reindeer (2 doz. par cse large) 4.80

Marque Reindeer (4 doz. par cse petite) 5.50

Cacao (avec Lait et Sucre)

Marque Reindeer (2 doz. par cse) 4.80

Limite de fret: 50c par cwt.

Conditions: Net 30 jours, sans escompte.



Le Marchand. — "Je crois que le vendeur Bowser est ce qu'il me faut. L'ancienne méthode de servir l'huile était une perte. Je peux littéralement faire sortir les pièces de dix centins et les dollars de mon plancher trempé d'huile, de mes contenants et mesures remplis de poussière et ébréchés. Je vais faire de mon commerce d'huile un commerce lucratif au lieu d'un commerce ruineux en installant un système Bowser."

Quand j'étais enfant, je travaillais dans une épicerie et je détestais la kerosene.

Les commis et le patron la haïssaient aussi. Et les clients n'aimaient nullement l'odeur et le goût de la kerosene sur leurs biscuits secs, fromage et pain. Ces jours sont passés. Le système

BOWSER

ESTABLISHED 1885

a aboli "l'ennui" de la vente de la kerosene et l'a rendue profitable et plaisante.

L'approvisionnement est en sûreté; hors de vue en dessous ou sur le plancher est un réservoir Bowser à l'épreuve de toute odeur, de tout coulage et de toute perte.

La mesure exacte et automatique est assurée par la pompe Bowser à enregistreur automatique.

Toute ancienne nuisance est abolie.

Et elle coûte si peu. Vous la payez vite avec des profits accrus. Ecrivez maintenant pour de plus amples détails.

S. F. BOWSER & CO., Inc.

66-68 Avenue Frazer, Toronto, Can.

Pompes fabriquées par des ouvriers Canadiens et vendues par des Marchands canadiens

Bureaux de Ventes dans tous les Centres et représentants partout.

Détenteurs des brevets et fabricants originels de pompes étalon mesurant automatiquement à la main et par pouvoir, petits et grands réservoirs. Entrepôts de gazoline et d'huile et système de distribution. Mesures à enregistrement automatique pour conduits, système de filtrage et circulation d'huile, système de nettoyage à sec, etc.

Maison Etablie en 1885.

OEUFS

Producteurs et Expéditeurs : —

Vous avez besoin à cette saison de l'année de bons renseignements du marché, des encaissements rapides, les plus hauts prix.

Pour ceci, correspondez ou expédiez à

Gunn, Langlois & Cie, Limitée.

Principale Maison de Produits du Canada.

MONTREAL.



"COW BRAND" la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi bien connu de la bonne ménagère que le "Cow Brand." Il est fameux pour ses absolus résultats certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand en gros en a.

CHURCH & DWIGHT

Manufacturers LIMITED

MONTREAL.



Lait et Crèmes Condensés.

St. Charles "Family" 3.90
St. Charles "Hotel" 4.25
Lait "Silver Cow" 5.75
"Purity" 5.60



Lait condensé.

La case
Marque Eagle, 4 doz., chaque 6.25
Marque Gold Seal, doz., chaque 5.60
Marque Challenge, 4 doz., chaque 4.85

Lait évaporé.

Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque 4.25
Marque Peerless "Boîte Haute", 4 doz., chaque 4.50
Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque 3.90
Marque Peerless "Petite Boîte", 4 doz., chaque 2.00

CANADIAN FAIRBANKS-MORSE CO., LIMITED.

Montréal.

Yankee Cleaner.

Boîte de 1 gallon \$1.00
Boîte de 1/2 gallon 0.60

Boîte de 1 pinte 0.32
Boîte de 1 chopine 0.20
Dix pour cent d'escompte sur toute commande de douze boîtes assorties.

THE CANADA STARCH CO., Ltd.,
Manufacturière de marques Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.
Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.) 0.06 1/2
Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb. 0.06 1/2
Empois No 1, Blanc ou Bleu (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 lbs. 0.07 1/2
Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.) 0.06 1/2
Barils No 1 (200 lbs.) 0.06 1/2
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.) 0.07 1/2
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs. 0.08 1/2
Empois Silver Gloss en boîtes à coulisse de 6 lbs. 0.08 1/2
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.) 0.07 1/2
Benson's Satin (28 lbs.) boîtes en carton de 1 lb., étiquette chromo 0.07 1/2
Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00
Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.) 1.50
Casco Potato Flour (20 lbs.) 0.10
Celluloid.
Boîte contenant 45 boîtes en car-

ton, par caisse 3.60
Empois de cuisine.

W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.) 0.07 1/2
Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) 0.06 1/2
(Boîte de 20 lbs., 1/2 en plus.)
Crown Brand. Corn Syrup.

Par caisse
Boîtes de 2 lbs, 2 doz. en caisse \$2.65
Boîtes de 5 lbs, 1 doz. en caisse 3.00
Boîtes de 10 lbs, 1/2 doz. en caisse 2.90
Boîtes de 20 lbs, 1/4 doz. en caisse 2.85

Lilly White. Corn Syrup.

Par caisse
Boîtes de 2 lbs, 2 doz. par caisse \$3.00
Boîtes de 5 lbs, 1 doz. par caisse 3.35
Boîtes de 10 lbs, 1/2 doz. par caisse 3.25
Boîtes de 20 lbs, 1/4 doz. par caisse 3.20

DOMINION CANNERS LIMITED

Liste de prix No. 54

Ces prix sont ceux du détail, ceux qui achèteront de bonne heure, bénéficieront de 2 1/2 c. par douzaine.

| | | |
|-----------------------------------|------------------|----------|
| | Ontario & Québec | |
| | Par doz. | Groupe |
| | A | B |
| Pointes d'asperges 2s | 2.30 | 2.32 1/2 |
| Bouts d'asperges 2s | 1.45 | 1.47 1/2 |
| Fèves Crystal Wax 2s | 1.02 1/2 | 1.05 |
| Fèves Golden Wax, Midget, Auto 2s | | 1.25 |
| Fèves Golden Wax 2s | 0.92 1/2 | 0.95 |
| Fèves Golden Wax 3s | 1.30 | 1.32 1/2 |
| Fèves Golde. Wax, gals. | 3.75 | 3.77 1/2 |

Tél. Bell, Main { 4705
6526

Epiceries en Gros

Spécialité

PAPIER ET SACS EN PAPIER

Notre ligne de conduite est de servir nos clients
honnêtement au meilleur de leurs intérêts.

COUVRETTE-SAURIOL, Limitée,
236-238 Rue St-Paul.



The Geo. E. Tuckett & Son Co., Limited.
HAMILTON, ONT.

| | | | | | | | | |
|---|-------|-------|---|------|-------|--|-------|-------|
| Fèves Lima 2s | 1.20 | 1.22½ | dard, gals, | 6.55 | 6.57½ | Lawtonberries (Blackberries), sirop épais, 2s | 1.95 | 1.97½ |
| Fèves Red Kidney 2s | 0.97½ | 1.00 | Cerises noires, sans noyaux, sirop épais, 2s | 1.90 | 1.92½ | Lawtonberries, sirop léger, 2s | 1.45 | |
| Fèves Refugee ou Valentine (vertes) 2s | 0.92½ | 0.95 | Cerises noires, avec noyaux, sirop épais, 2s | 1.50 | 1.52½ | Lawtonberries, en conserves, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Fèves Refugee (vertes) 3s | 1.30 | 1.32½ | Cerises rouges, sans noyaux, sirop épais, 2s | 1.90 | 1.92½ | Lawtonberries, Standard, gals. | 7.05 | 7.07½ |
| Fèves Refugee, Midget, Auto 2s | | 1.25 | Cerises rouges, sans noyaux, sirop léger, 2s | 1.45 | | Framboises noires, sirop épais, 2s | 1.95 | 1.97½ |
| Fèves Refugee, gals. | 3.75 | 3.77½ | Cerises rouges, avec noyaux, sirop épais, 2s | 1.50 | 1.52½ | Framboises noires, sirop léger, 2s | 1.45 | |
| Betteraves, en tranches, rou- ge sang, Simcoe 2s | 0.97½ | 1.00 | Cerises rouges, sans noyaux, gals. | 8.50 | 8.52½ | Framboises noires, en con- serves, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Betteraves entières, rouge sang, Simcoe 2s | 0.97½ | 1.00 | Cerises rouges, avec noyaux, gals. | 8.00 | 8.02½ | Framboises noires, Standard, gals. | 7.05 | 7.07½ |
| Betteraves entières, rouge sang, Rosebud 2s | | 1.30 | Cerises blanches, sans noyaux, sirop épais, 2s | 1.90 | 1.92½ | Framboises noires, Solid Pack, gals. | 9.30 | 9.32½ |
| Betteraves en tranches, rou- ge sang, Simcoe 3s | 1.32½ | 1.35 | Cerises blanches, avec noyaux, sirop épais, 2s | 1.50 | 1.52½ | Framboises, rouges, sirop épais, 2s | 1.95 | 1.97½ |
| Betteraves entières, rouge sang, Simcoe 3s | 1.37½ | 1.40 | Groseilles noires, sirop épais, 2s | 1.45 | 1.47½ | Framboises rouges, sirop léger, 2s | 1.45 | |
| Betteraves entières, rouge sang, Rosebud 3s | | 1.45 | Groseilles noires, en con- serves, 2s | 1.75 | 1.77½ | Framboises rouges, en con- serves, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Pois extra fins, triés, qualité 1 2s | 1.37½ | 1.40 | Groseilles noires, Standard, gals. | 5.25 | 5.27½ | Framboises rouges, Standard, gals. | 7.30 | 7.32½ |
| Pois Sweet Wrinkle, qualité 2, 2s | 0.97½ | 1.00 | Groseilles rouges, sirop épais, 2s | 1.45 | 1.47½ | Framboises rouges, Solid Pack, gals. | 9.30 | 9.32½ |
| Pois Early June, qualité 3, 2s | 0.95 | 0.97½ | Groseilles rouges, en con- serves, 2s | 1.75 | 1.77½ | Rhubarbe, en conserves, 2s | 1.55 | 1.57½ |
| Pois Standard, qualité 4, 2s | 0.92½ | 0.95 | Groseilles rouges, Standard, gals. | 5.25 | 5.27½ | Rhubarbe, en conserves, 3s | 2.30 | 2.32½ |
| Pois Sweet Wrinkle, qualité 2, gals. | 4.30 | 4.32½ | Groseilles rouges, Solid Pack, gals. | 8.25 | 8.27½ | Rhubarbe, Standard, gals. | 3.55 | 3.57½ |
| Pois Early June, qualité 3, gals. | 4.15 | 4.17½ | Groseilles rouges, sirop épais, 2s | 1.45 | 1.47½ | Fraises, sirop épais, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Pois Standard, qualité 4, gals. | 4.05 | 4.07½ | Groseilles rouges, en con- serves, 2s | 1.75 | 1.77½ | Fraises, en conserves, 2s | 2.30 | 2.32½ |
| Epinards, table, 2s | 1.12½ | 1.15 | Groseilles rouges, Standard, gals. | 5.25 | 5.27½ | Fraises, Standard, gals. | 7.55 | 7.57½ |
| Epinards, table, 3s | 1.47½ | 1.50 | Groseilles rouges, Solid Pack, gals. | 8.25 | 8.27½ | Fraises, Solid Pack, gals. | 9.80 | 9.82½ |
| Epinards, table, gals. | 4.52½ | 4.55 | Gooseberries, sirop épais 2s | 1.45 | 1.47½ | | | |
| Fruits | | | Gooseberries, en conserves, 2s | 1.75 | 1.77½ | Quantité réduite. | | |
| Bluets (Huckleberries), Stan- dard 2s | 1.50 | 1.52½ | Gooseberries, Standard, gals. | 7.00 | 7.02½ | Pois, Standard, 2s, par boîte d'une douzaine | 0.82½ | |
| Bluets (Huckleberries), en conserves 2s | 1.80 | 1.82½ | Gooseberries, Solid Pack, gals. | 8.75 | 8.77½ | | | |
| Bluets (Huckleberries), Stan- | | | | | | | | |

PROMPTS ENVOIS

St. Lawrence Sugar

Tous les ordres sont, à présent, expédiés promptement.



DEPUIS UN SIECLE OU PLUS

St-Vincent a expédié le gros de l'approvisionnement du monde en fait d'Arrowroot, parce que la **St. Vincent Arrowroot** est la meilleure.

Comme article courant de ménage il s'est fait une place dans nombre de domiciles ; ses qualités salutaires et nutritives en font un aliment sain et bienfaisant pour les jeunes gens, les gens âgés et les invalides.

La grande variété de mets délicieux qu'on peut confectionner avec cet aliment explique le "pourquoi" de sa popularité. Il se digère très facilement.

Faites bien savoir à votre clientèle que vous avez la **St-Vincent Arrowroot** et vos ventes seront considérables. Pour renseignements et échantillons écrivez à J. Elliot Sprott. Secrétaire.

ST. VINCENT ARROWROOT GROWERS AND EXPORTERS' ASSOCIATION

KINGSTOWN

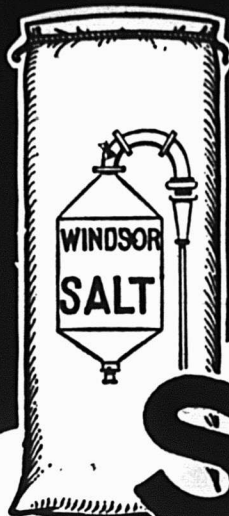


Antilles
Anglaises

WINDSOR

Vous désirez vendre ce que vos clients désirent acheter.

Vous savez que pratiquement chacun de vos bons clients désire du SEL WINDSOR: c'est une bonne raison pour vous de le tenir, n'est-il pas vrai ?



SALT

Articles annoncés et ventes faciles

Vont la main dans la main. Vous pouvez faire le plus grand volume d'affaires avec moins de travail et de dépense en donnant à vos clients les articles supérieurs annoncés qu'ils "connaissent" et qu'ils "veulent".

La publicité nationale des 57 Variétés de Heinz crée une forte demande chez les consommateurs ; Notre Département du Service aux Epiciers vous aidera à tourner cette demande en ventes.

Demandez des détails complets à notre vendeur ou écrivez nous pour les avoir.

H. J. HEINZ COMPANY

PURS PRODUITS ALIMENTAIRES

PITTSBURG, E. U. A.

TORONTO, CANADA

Le Ketchup aux Tomates de CLARK



Le meilleur qui soit fait au Canada

Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y entre aucune matière préservante ni colorante ni quoique ce soit de falsifié.

Garanti absolument **PUR**

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, 16 onces

2 douzaines par caisse

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant.

W. Clark, Limited,
MONTREAL.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix coté dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté la où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîte 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.20



Lessive en Poudre de Gillett.

La case
4 doz. à la caisse \$3.50
3 caisses 3.40
5 caisses ou plus 3.35

Poudre à Pâte "Magio"
Ne contient pas d'alur.



La doz.
6 doz. de 5c. . . \$0.50
4 doz. de 4 oz. . . 0.75
4 doz. de 6 oz. . . 1.00
4 doz. de 8 oz. . . 1.30
4 doz. de 12 oz. . . 1.80
2 doz. de 12 oz. . . 1.85
4 doz. de 16 oz. . . 2.25
2 doz. de 16 oz. . . 2.30
1 doz. de 2½ lbs . . 5.30
½ doz. de 5 lbs . . 9.60
2 doz. de 6 oz. } à
1 doz. de 12 oz. } la Case
1 doz. de 16 oz. } \$6.00

Vendue en canistres seulement.
Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magio".

CE SONT DES AMIS PREFERES DE LONGUE DATE

Le Cacao et le Chocolat de Baker



sont toujours en demande, se vendent facilement et sont en tous points dignes de confiance. Vous n'avez avec eux aucun des ennuis de la vente.

Marque déposée sur chaque paquet véritable.

Registered Trade-Mark

FAITS SEULEMENT PAR

Walter Baker & Co.

LIMITED

ETABLIS EN 1780

MONTREAL, Can. DORCHESTER, Mass

Le Prêt Immobilier, Limitée

CHAMBRE 30.

Edifice DANDURAND,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine.
Phone Bell Ext 5779

BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La Vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

Pour acheter une propriété ou pour bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Lorsque vous arrangez votre vitrine, ayez soin de mettre le motif principal à la hauteur où il sera le mieux saisi par la vue du passant.



Soda "Magio" la Case

No. 1 caisse 60 ppts de 1lb. 2.85

5 caisses. 2.75

No. 5 caisses

100 ppts de 10 oz. 2.90

5 caisses 2.80

Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"

Caques de 100 lbs., par caque. . . \$2.75

Barils de 400 lbs., par baril . . . 7.00



Crème de Tartre de "Gillett"

¼ lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) . . .

½ lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) . . .

4 doz. ppts., ¼ lb. . . { assor- }
2 doz. ppts., ½ lb. . . { tis. }

½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse)

1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse)

5 lb. canistres carrees (½ doz. dans la caisse)

10 lb. boîtes en bois

25 lb. seaux en bois

100 lb. barils

300 lb. barils

Pas de cotations actuellement par suite de l'état de guerre.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE.

EPICIERS EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucre, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

CHOCOLAT "ELITE"

Non Sucré



DES EPICIERS
Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,
HALIFAX, N E.

J.A. TAYLOR, Agent, Montréal

PERSISTANCE — INSISTANCE — CONSISTANCE

Ces trois avocats vous ont préparé la voie pour la vente des

ARTICLES EDDY.

L'Annonce PERSISTANTE, qui INSISTE CONSTAMMENT

pour que

toujours les Canadiens, partout au Canada
DEMANDENT

LES ARTICLES EDDY.

Et la consistance ou stabilité parce que la qualité des marchandises que nous faisons soutenir les dires de l'annonce.

Offrez, Prenez en stock, et vendez les articles "EDDY".



N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED

Montréal



Prix du Saindoux
Composé, Marque
BOAR'S HEAD. F.
O. B. Montréal.

| | |
|------------------------------------|-------|
| Tinettes 60 lb. | 0.10½ |
| Tierces | 0.10½ |
| Seaux en bois, 20 lbs. | 0.10½ |
| Chaudières, 20 lbs. | 0.10½ |
| Caisses, 3 lbs., 20 à la caisse | 0.11½ |
| Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse | 0.11½ |
| Caisses, 10 lbs., 6 à la caisse | 0.11½ |

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, Montréal



Prix du Saindoux
Composé, Marque
EASIFIRST

| | |
|--------------------------|-----------|
| Tinettes 60 lb. | 0.10½ |
| Tierces | 0.10 |
| Seaux en bois, 20 lbs. | 2.15 |
| Chaudières, 20 lbs. | 2.05 |
| Caisses, 5 lbs. | lb. 0.11½ |
| Caisses, 3 lbs. | lb. 0.11½ |
| Caisses, 10 lbs. | lb. 0.11½ |
| Pains moulés d'une livre | 0.12 |

HENRI JONAS & CIE Montréal

| | | |
|-------------------------------|--------|---|
| Pâtes alimentaires "Bertrand" | La lb. | Pas de cotations pendant la durée de la guerre. |
| Macaroni "Bertrand" | | |
| Vermicelle | | |
| Spaghetti | | |
| Alphabets | | |
| Nouilles | | |
| Coquilles | | |
| Petites Pâtes | etc. | |

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

| | |
|---|-------|
| 1 oz. Plates Triple Concentré | 0.88 |
| 2 oz. " " " " | 1.67 |
| 2 oz. Carrées " " " " | 2.00 |
| 4 oz. " " " " | 3.50 |
| 8 oz. " " " " | 6.59 |
| 16 oz. " " " " | 12.67 |
| 2 oz. Rondes Quintessences | 2.09 |
| 2½ oz. " " " " | 2.34 |
| 5 oz. " " " " | 4.00 |
| 8 oz. " " " " | 7.00 |
| 8 oz. Carrées " " " " | 7.00 |
| 4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri | 4.00 |
| 8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri | 7.92 |
| 2 oz. Anchor Concentré | 1.05 |
| 4 oz. " " " " | 1.88 |
| 8 oz. " " " " | 3.17 |
| 16 oz. " " " " | 6.34 |
| 2 oz. Golden Star "Double Force" | 0.84 |
| 4 oz. " " " " | 1.50 |
| 8 oz. " " " " | 2.84 |
| 16 oz. " " " " | 5.00 |
| 2 oz. Plates Soluble | 0.84 |
| 4 oz. " " " " | 1.50 |
| 8 oz. " " " " | 2.84 |
| 16 oz. " " " " | 5.00 |
| 1 oz. London | 0.55 |
| 2 oz. " " " " | 0.84 |

Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00
Extraits au gallon de \$7.00 à 25.00
Mêmes prix pour extraits de tous fruits.

Moutarde Française "Jonas" La gr.

| | |
|-------------------------|-------|
| Pony 2 doz. à la caisse | 8.40 |
| Small 2 " " " " | 7.80 |
| Medium 2 " " " " | 10.80 |
| Large 2 " " " " | 12.00 |
| Tumblers 2 " " " " | 10.80 |
| Muggs 2 " " " " | 13.20 |

| | | | | | |
|---------------|---|---|---|---|-------|
| Nugget | 2 | " | " | " | 13.20 |
| Athenian | 2 | " | " | " | 13.20 |
| Gold Band Tu. | 2 | " | " | " | 13.80 |
| No. 64 Jars | 1 | " | " | " | 18.00 |
| No. 65 " | 1 | " | " | " | 21.00 |
| No. 66 " | 1 | " | " | " | 24.00 |
| No. 67 " | 2 | " | " | " | 13.20 |
| No. 68 " | 1 | " | " | " | 15.00 |
| No. 69 " | 1 | " | " | " | 24.00 |
| Molasses Jugs | 1 | " | " | " | 21.00 |
| Jarres ¼ gal. | 1 | " | " | " | 36.00 |
| Jarres ½ " | ½ | " | " | " | 54.00 |

Vernis à chaussures La doz.
Marque Froment 1 doz. à la caisse 0.75
Marque Jonas 1 " " " " 0.75
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau 2.00

MATTHEWS-BLACKWELL, LIMITED Montréal, Canada.



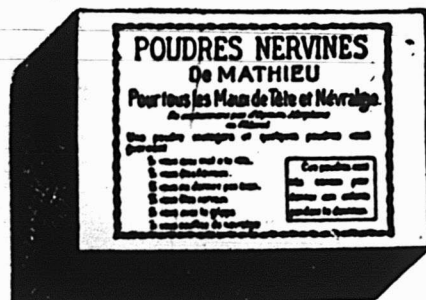
Lard en baril

| | |
|--|-------|
| Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, brl. 35/45 | 29.00 |
| Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, ½ brl. | 15.00 |
| Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, brl. 45/55 | 29.00 |
| Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, ½ brl. | 15.00 |
| Lard pesant, Marque Nelson, désossé, tout gras, brl. 40/50 | 30.00 |
| Lard clair, Marque Nelson, pesant, ½ brl. | 15.50 |

La campagne de publicité qui se poursuit actuellement assure aux marchands qui tiennent

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

une vente rapide et de bons profits. Quelle que soit la cause des maux de tête, il n'y a pas de remède qui atteigne le siège du mal aussi rapidement et avec autant d'efficacité que les Poudres Nervines de Mathieu



Essayez vous-mêmes les Poudres Nervines de Mathieu à nos frais au moyen du coupon ci-joint si vous ou quelqu'un de votre famille souffrez de maux de tête.

LA CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire.
Sherbrooke, - - P. Q.

MM. L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.
Dépositaires en Gros. Montréal, P. Q.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

Nom.....
De.....
(Nom de la maison de commerce)
Rue.....
Ville ou village.....
Province.....



Gratuits Bas et Chaussettes en Soie Américaine GARANTIS.

Notre désir est de vous faire connaître ces Bas et Chaussettes.

Ils ont triomphé de l'épreuve que d'autres n'ont pu supporter—Ils donnent au pied le confort véritable—Ils n'ont pas de coutures qui risquent de se découdre—Ils ne s'élargissent pas et ne se déforment pas, car ils sont tricotés dans leur forme et non pressés dans cette forme. Ils sont GARANTIS pour leur finesse, pour leur style, pour leur supériorité de matière et de façon, sont absolument sans défauts; ils seront portés six mois sans se trouer ou remplacés par de nouvelles paires gratis.

NOTRE OFFRE GRATUITE.

A quiconque vous adresse 50c pour couvrir les frais d'envoi, nous enverrons, droits payés, absolument gratis :

Trois paires de nos fameuses CHAUSSETTES EN SOIE AMERICAINE pour hommes, avec garantie écrite, n'importe quelle couleur, ou

Trois paires de nos BAS POUR DAMES, en noir, tan ou blanc, avec garantie écrite.

NE PERDEZ PAS DE TEMPS— Cette offre expirera dès que nous aurons choisi un marchand dans votre localité. Spécifiez la grandeur et la couleur désirées.

The International Hosiery Co.,
21 rue Bittner,
Dayton, Ohio, U. S. A.


ECOLE POLYTECHNIQUE

Examen d'Admission 1915

Cours préparatoire, division des ingénieurs et division des architectes :

1^{ère} Session, 1er juin.
2^e Session, 1er septembre.

Pour détails et prospectus, s'adresser au directeur de l'Ecole Polytechnique, 228 rue St-Denis, Montréal.

| | |
|---|--------|
| Marque Dorchester | none |
| Marque Dorchester, ½ brl. | none |
| Saindoux Composé | |
| Tierces, 375 lbs. | 0.09½ |
| Boîtes 50 lbs. net (doublure parchemin) | 0.10 |
| Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée) | 0.10 |
| Seaux en fer, 50 lbs. | 0.09½ |
| Seaux de bois, 20 lbs., net \$2.05 | 0.10½ |
| Seaux en fer-blanc, 20 lbs., brut, \$1.95 | 0.09½ |
| Caisses 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu | 0.10½ |
| Caisses 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu | 0.10½ |
| Caisses 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses | 0.10½ |
| Briques de saindoux, 60 lbs., en caisse | 0.11½ |
| Saindoux garanti pur | |
| Tierces, 375 lbs. | 0.12½ |
| Boîtes, 50 lbs., net (doublure parchemin) | 0.12½ |
| Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée) | 0.12½ |
| Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin) \$2.60 | 0.13 |
| Seaux en fer-blanc, 20 lbs., brut \$2.50 | 0.12½ |
| Caisses, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges | 0.13 |
| Caisses, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges | 0.13½ |
| Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse | 0.13½ |
| Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse | 0.13½ |
| Viandes fumées—Marque "Anchor" | |
| Jambons: Première qualité. | |
| Extra gros, 25 à 40 lbs. | 0.15 |
| Gros, 20 à 25 lbs. | 0.17 |
| Moyens, 12 à 20 | 0.18 |
| Petits, moins de 8 à 12 lbs. | 0.18½ |
| Jambons désossés, roulés, gros 18 à 25 lbs. | 0.19 |
| Jambons désossés, roulés, petits 12 à 18 lbs. | 0.20 |
| Bacon, Special Rose Brand | 0.22 |
| Bacon Anchor Brand, à déjeuner, sans os, choisi | 0.19½ |
| Windsor Bacon | 0.23 |
| Bacon Windsor, dos pelé | 0.25 |
| Petit bacon roulé, épicé, désossé, 8 à 12 lbs. | 0.15½ |
| Cottage Rolls de 4 lbs. | 0.17½ |
| Saucisses | |
| Bologna (Bondon de Boeuf) | 0.09½ |
| Bologna (Enveloppe cirée) | 0.09 |
| Brunswick | 0.12 |
| Frankfurts | 0.11 |
| Polish | 0.10 |
| Saucisses fraîches. | |
| Rose Brand Sausage Pure Pork 1 lb. cartons | 0.16 |
| Saucisses de porc, tripes de porc | 0.09½ |
| Saucisses de porc, tripes de mouton | 0.10½ |
| Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.) | 0.10½ |
| Saucisses de fermier | 0.10 |
| Boudin blanc anglais | 0.07½ |
| Boudin noir anglais | 0.08 |
| JOHN P. MOTT & CO. | |
| Elite, per doz. | 0.00 |
|  | |
| La lb. | La lb. |
| Prepared Cocoa | 8.28 |
| Breakfast Cocoa | 0.36 |
| No 1 Chocolate | 0.30 |
| Diamond Chocolate | 0.24 |
| Navy Chocolate | 0.20 |
| Cocoa Nibbs | 0.35 |
| Cocoa Shells | 0.05 |



UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LUNDI, LE DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

L. J. LEMIEUX,
Shérif.

Bureau du chérif,
Montréal, 13 octobre 1914.

La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.

Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines

UN BON VENDEUR.

Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton.

Brodie & Harvie, Limited.

14 et 16 Rue Bleury,

Tél. Main 436. **MONTREAL**

| | |
|-------------------------|-------------|
| Confectionery Chocolate | 0.18 à 0.30 |
| Plain Chocolate Liquors | 0.18 à 0.35 |
| Vanilla Stick | la gr. 1.00 |

SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



SNAP CO., LTD.,

Montréal.

Snap Hand
Cleaner

| | |
|---------------|------|
| Cse de 3 do | 3.60 |
| Cse de 6 doz. | 7.20 |
| 30 jours. | |




(A suivre à la page 29)

INSEPARABLES!

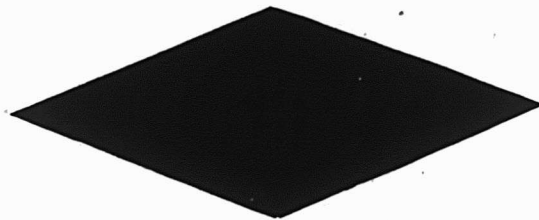
Les Oeillets de couleurs Vraiment Solide

DE LA

MARQUE  DIAMOND

ET LA

Marque de



Commerce.

On la trouve à la surface de tous les Oeillets strictement de "Couleur Solide." C'est une petite marque d'une haute signification. Les Oeillets de la Marque Diamond ne s'usent pas jusqu'au cuivre parce que cela est impossible.

Nous avons une brochure qui explique le **pourquoi**. Demandez-la.

United Shoe Machinery Co. of Canada
Montréal, Qué.

YEAST ROYAL CAKES

Epicier : Les pains de Levure Royal, comme tous les autres produits de cette Compagnie, et à cause de leur qualité supérieure, sont depuis longtemps reconnus comme les meilleurs du Canada. Ils donnent depuis si longtemps une satisfaction parfaite que toute tentative d'expérimentation avec des marques inconnues peut entraîner et entrainera la perte de clients précieux.

ROYAL YEAST CAKES



BLUE LABEL

Fait un Pain Parfait.

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

WINNIPEG

MONTREAL



BLUE LABEL



Le premier choix
de la capture
du pêcheur



Les poissons fraîchement pêchés sont scientifiquement mis en conserves d'après les méthodes Connors— Tout le goût savoureux des produits marins frais est conservé dans cette opération. La délicate saveur des aliments marins, de la Marque BRUNSWICK est connue et appréciée par tout le monde au Canada.

Pour vous assurer des ventes rapides et donner pleine satisfaction à vos clients rien ne peut surpasser ces lignes BRUNSWICK.

¼ Sardines à l'Huile
¾ Sardines à la Moutarde
Kipperd Herring
Harengs Sauce Tomato

Finnan Haddies
(Boîtes Rondes et Ovaes)
Clams
Scallops

Mieux approvisionné sera votre stock dans ces lignes de premier ordre, plus large sera votre part de bénéfice dans les affaires d'aliments marins.

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbour, N. B.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et États-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York : Tribune Bldg., William D. Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 30 Octobre 1914.

Vol. XLVII — No 44.

"MADE IN CANADA"

La voilà lancée la phrase magique, réconfortante, révélatrice, probante: "Made in Canada", et tant de milliers de voix l'ont répétée qu'elle a acquis une impulsion formidable que rien ne saurait plus arrêter. Les articles "made in Canada" vont devenir populaires, on va les préférer à tous autres, en établir la réputation, cela ne fait aucun doute, car l'idée est en marche et soutenue par toutes les bonnes volontés agissantes. Les articles de journaux, les annonces, les affiches, les circulaires, les étiquettes, les prix courants, vont porter cette petite mention significative qui sera comme un honneur pour le producteur et qui voudra dire: "Achetez-moi, je suis produit et fabriqué ici, en terre canadienne, par des ouvriers canadiens, pour la consommation canadienne".

Les manufacturiers, les marchands en gros, les détaillants, se sont mis en tête du mouvement, ils ont compris que le bien de tous exigeait cette décision qu'on aurait dû prendre il y a longtemps, bien avant que d'y être presque forcé, et cette fois ils sont sur la bonne voie, ils ont réellement pris en main la grande roue du progrès canadien, et pilotes vigilants, ils vont conduire le grand vaisseau national au port du succès.

On dit souvent qu' "à quelque chose malheur est bon"; il a fallu que le contre-coup de la guerre européenne nous atteigne durement pour que nous prenions conscience de nos ressources et que nous nous décidions à les exploiter dans toutes leurs branches alors que précédemment nous nous laissions volontiers aller à favoriser les industries étrangères au détriment des nôtres propres.

Lorsque vous vous promenez dans les rues et que vous portez votre attention sur toutes les manifestations de l'industrie, avez-vous jamais songé que ces automobiles, ces bâtisses, ces enseignes lumineuses, ces tramways, ces phonographes, ces chaussures, enfin tout ce qui se voit, tout ce qui roule et se meut, tout ce qui se porte, tout ce qui se mange, c'est le produit de la terre! A première vue cela paraît inconcevable, formidable, inexplicable. C'est pourtant la pure vérité. Toutes ces choses extraordinaires qui nous entourent de même que celles toutes simples dont l'usage nous est familier, proviennent du sol, c'est de la matière d'un régime végétal, animal ou minéral que l'esprit inventif de l'homme a transformée pour en faire les produits les plus inouïs que l'imagination puisse concevoir.

On ne saurait nier que le Canada est un pays privilégié tant par la richesse de son sol que par l'étendue de son territoire, toutes les industries peuvent donc y être édifiées

puissamment armées contre la concurrence étrangère. Des hommes capables, nous en avons; la main-d'oeuvre ne nous fait pas défaut; le capital nous a été fourni et nous sera accordé encore plus abondamment dans l'avenir; la matière première foisonne dans toutes nos régions, la population est suffisamment dense pour nécessiter une importation annuelle de plusieurs centaines de millions de dollars indépendamment de la consommation des produits intérieurs; que faut-il de plus pour donner de la vie industrielle à un pays? Les événements viennent de nous donner une grande leçon; c'est que nous devons avoir un amour-propre national, c'est que nous devons être fiers de ce que nous produisons. Une mère ne doit pas préférer les enfants des autres aux siens propres. Toute sa sollicitude se porte sur les petits êtres qu'elle a mis au monde. De même le peuple d'un pays doit montrer sa prédilection pour les articles créés sur son sol, avant d'adopter ceux de provenance étrangère. Il va de soi que si le public répond à cet appel de solidarité, et achète les produits "made in Canada", le manufacturier contracte vis-à-vis de lui des obligations indéniables qu'il devra remplir scrupuleusement s'il veut se maintenir à la hauteur de sa tâche. La première de ces obligations est de fournir un produit de qualité à un prix raisonnable. Disposant d'une machinerie des plus modernes et d'ouvriers compétents, il ne fait aucun doute qu'il puisse remplir la première partie de cette condition; pour la seconde, il lui serait plus aisé d'y atteindre s'il s'approvisionnait de matière canadienne au lieu d'aller chercher sur les marchés étrangers la matière brute qui entre dans la manufacture de ses produits, et ainsi il favoriserait, lui aussi, la production canadienne.

Le rouage social est ainsi fait que l'employeur et l'employé se font vivre mutuellement, que l'un ne serait rien sans l'autre et réciproquement. Si donc un pays possède une population suffisante et dispose de matières naturelles abondantes, il peut produire et consommer de façon à permettre à la vie industrielle de suivre son cours.

Un pays devrait avoir à coeur de se suffire à lui-même sans le secours de quiconque; c'est sur cette base que se fonde la nationalité d'un peuple. Avoir son gouvernement propre, son commerce propre, son industrie propre, c'est être une grande nation. Et tôt ou tard on se trouve appelé à aider de ses produits les pays moins favorisés par la nature ou que l'épuisement de plusieurs siècles de production intense a rendu en partie stériles.

C'est à tout cela que nous devons penser lorsque nous

entendons, prononçons ou lisons les mots "made in Canada". Ce ne sont pas des mots creux, vides de sens, d'une portée minime; ils représentent au contraire tout un programme, ils désignent toute une ligne de conduite. Ils doivent être comme le mot d'ordre général, et émerger de nos maisons comme un drapeau, on doit les porter dans sa pensée comme une affection, et les appuyer de toute sa force et de tous ses moyens parce qu'ils représentent une partie du patrimoine national.

M. R. W. ASHCROFT SUCCEDE COMME PRESIDENT DU "MONTREAL PRESS & ADVERTISING CLUB" A M. H. R. CHARLTON

La première assemblée du "Montreal Press and Advertising Club", eut lieu jeudi de la semaine passée dans les salons du club, 38 rue Cathcart.

M. H. R. Charlton, le président sortant, souhaita la bienvenue aux nombreux membres présents. Il annonça qu'il avait décidé d'élargir le champ d'action du club en admettant comme membres les rédacteurs des principales publications. Il fit part de sa conviction qu'avec le programme éducatif préparé et les séances prévues, une saison très active et lourde de résultats se préparait.

M. Ralph W. Ashcroft, gérant de publicité de la Canadian Consolidated Rubber Company, Ltd., fut élu président en remplacement de M. Charlton qui fut nommé à l'unanimité pour prendre rang parmi les présidents honoraires. M. George H. Ham, du Canadian Pacific Railway, souhaita la bienvenue au nouveau président. On ne pouvait choisir un meilleur homme dit-il. Le club, continua-t-il, peut regarder l'avenir avec confiance et être assuré que le nombre de ses membres augmentera largement comme résultat effectif du labeur de M.M. Charlton et Ashcroft.

Plusieurs membres du club ayant pris du service actif dans le contingent canadien, une résolution fut adoptée à l'effet d'établir qu'ils resteraient membres du club sans payer de contribution.

Les officiers élus furent: Présidents honoraires: Lord Northcliffe, O. S. Perrault, H. R. Charlton; vice-présidents honoraires: G. H. Ham, W. W. Southam, Lorenzo Prince, Eugène Tarte et Capitaine Filiatrault; trésorier, J. H. Thompson; secrétaire, Charles E. Peabody.

UN ARRET DU CONSEIL PRIVE

Le droit des provinces de restreindre les pouvoirs des compagnies fédérales n'est pas reconnu

Le Conseil Privé vient de rendre sa décision attendue avec impatience, au sujet de l'incorporation des compagnies au Canada et du conflit législatif entre les autorités fédérales et provinciales.

Leurs Seigneuries admettent le droit et le pouvoir des autorités fédérales d'incorporer des compagnies ayant pour champ d'action tout le Canada et ne reconnaissent pas le droit aux autorités provinciales de restreindre les capacités inhérentes à de telles compagnies par suite de leur incorporation au fédéral.

L'appel était interjeté par la John Deere Plow Company, une maison incorporée au fédéral qui s'était vue refuser le droit de poursuivre en justice un client de la Colombie-Anglaise, sous prétexte qu'elle n'avait pas obtenu licence de faire affaires dans la dite province, laquelle licence, selon la législation provinciale, était une condition indispensable pour que la maison put profiter des statuts devant les tribunaux de province.

Le Conseil Privé soutint qu'une telle législation provinciale devait être considérée comme sans effet, car elle était en con-

tradiction avec les statuts et la capacité corporative d'une compagnie du Dominion, attendu que la capacité et les pouvoirs conférés par le Parlement du Canada s'étendaient pour affaires dans toutes les parties du Dominion.

On conçoit l'importance d'un tel jugement pour les commerçants Canadiens.

Dorénavant, tout maison nantie d'une incorporation au fédéral pourra faire affaires dans toutes les provinces sans qu'une incorporation provinciale soit nécessaire. De ce fait, les trésors provinciaux vont perdre une grosse source de revenus puisqu'ils ne toucheront plus l'impôt sur de telles sociétés incorporées. Pour sa part, la province d'Ontario éprouvera une perte de près d'un demi-million de dollars de revenus. La province a tiré un revenu annuel de cette somme des compagnies licenciées, mais il est probable que lorsque les compagnies qui payaient cette taxe apprendront l'arrêt du Conseil Privé, elles ne se résoudront pas à la payer plus longtemps.

DISTRIBUTION DE GRAIN ET DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE PAR LES FERMES EXPERIMENTALES DE L'ETAT, 1914-1915.

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants: blé de printemps (environ 5 livres), avoine blanche (environ 4 livres), orge (environ 5 livres), et pois de grande culture (environ 5 livres). Les échantillons de pommes de terre (environ 3 livres) devront être demandés, à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste.

Les cultivateurs sont priés de joindre à leur demande des renseignements sur le sol de leur ferme et sur les résultats obtenus avec les espèces de grain ou de pommes de terre cultivées précédemment, ce qui permettra de leur envoyer les variétés les mieux adaptées à leurs conditions.

Chaque demande doit être écrite séparément et signée par celui qui la fait. Cette année, en plus d'un échantillon de grain, nous pourrions, peut-être, sur demande, envoyer un échantillon de pommes de terre à chaque propriétaire foncier, mais chacune de ces deux demandes devra nous être adressée sur feuille distincte.

Les demandes écrites sur des formules imprimées seront refusées.

L'approvisionnement de semences disponibles étant limité, les cultivateurs feront bien de solliciter de bonne heure l'envoi d'un échantillon. Ces demandes ne seront cependant pas satisfaites nécessairement dans l'ordre exact où elles auront été reçues, la préférence devant toujours être accordée à celles qui seront rédigées le plus clairement et le plus intelligemment. Probablement en retard, seront celles reçues après janvier.

Les demandes d'échantillons de grain pour tout le Canada, et celles de pommes de terre pour l'Ontario et le Québec seulement, devront être adressées au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa. En ne mettant pas cette adresse exactement, on s'expose à des retards et à des ennuis. Ces lettres ne devront pas être affranchies.

Les demandes de pommes de terre pour les provinces autres que l'Ontario et le Québec, devront être adressées (affranchies) au régisseur de la ferme expérimentale annexe la plus rapprochée.

J. H. GRISDALE,

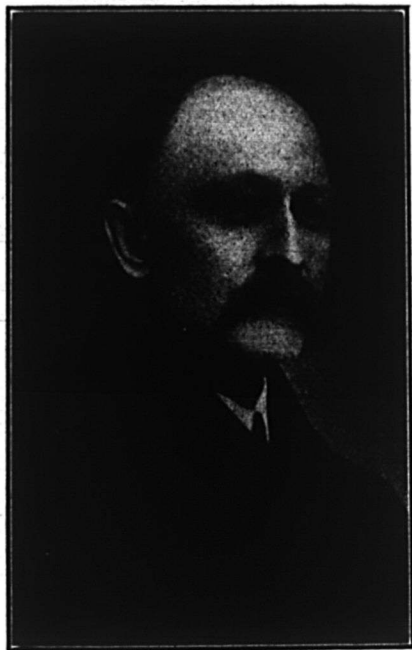
Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS

BRILLANTE ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION DES ÉPICIERIS

Plusieurs votes importants. — La nomination des nouveaux officiers.

L'assemblée tenue mercredi soir par la section des Épiciers de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Incorporée, fut des mieux remplies, si l'on juge que les points suivants furent considérés et que d'importantes résolutions y furent votées.



M. PIERRE FILION,
le nouveau président de la Section des Épiciers.

Le premier vote soumis aux voix fut le crédit nécessaire pour un lit à l'Hôpital Canadien, à Paris, soit cent cinquante dollars, puis le don d'une somme de dix dollars pour chacun des hôpitaux suivants: Hôpital Notre-Dame, Hôpital Général de Montréal, Hôpital des Incurables, Assistance Publique. Ensuite vint la nomination d'un comité pour se rendre au Bureau de Contrôle afin de protester contre les infractions à la loi dont se rendent coupables les colporteurs, et l'appointement d'un comité ayant pour mission d'interviewer les brasseurs de la Ville en vue d'obtenir un prix uniforme pour la bière en bouteille; enfin vint la nomination des officiers pour l'année prochaine.

Le président sortant, M. G. A. Archambault, s'éleva avec véhémence contre la concurrence déloyale faite aux membres de l'Association des Marchands-Détaillants par les nombreux colporteurs de la Ville.

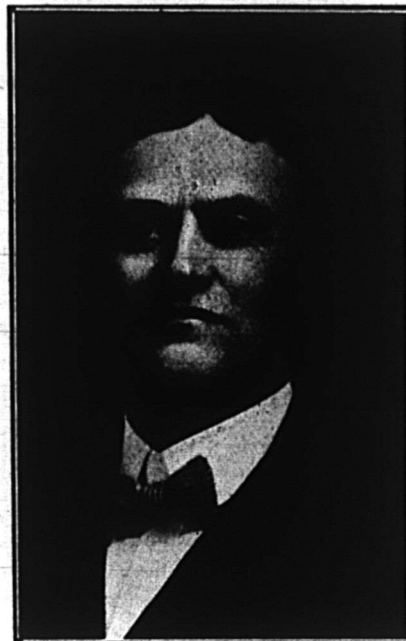
Ces marchands ambulants, dit M. Archambault, n'observent pas d'heures régulières, crient leur marchandises dans toutes les rues quoique ce soit contraire à la loi, et dépêchèrent récemment une délégation au Conseil pour demander une extension de leurs privilèges, en ce sens, qu'il leur soit permis d'employer cinq ou six hommes pour une seule et même licence.

L'orateur invita les membres présents à se tenir en garde contre l'octroi de tels privilèges aux colporteurs.

Après la discussion portée devant les épiciers par le président, il fut résolu que la Section des Épiciers de l'Association des Marchands-Détaillants enverrait une députation aux Contrôleurs pour demander à ce que la loi réglementant le com-

merce des colporteurs fut mise en vigueur et respectée sur tous ses points.

On décida après que l'Association voterait cent cinquante dollars pour l'entretien d'un lit à l'Hôpital Canadien à Paris. M. J. D. Boileau faisait observer à ce propos qu'il était certain que l'Association ne faillirait pas à son devoir envers la Société de St-Vincent de Paul; cette remarque ayant trait à une observation de M. J. E. Sansregret qui, bien que désirant voter l'argent pour l'Hôpital Canadien à Paris, n'oubliait pas le travail fait dans notre propre ville par la Société St-Vincent de Paul dont les ressources à présent sont éminemment nécessaires.



M. G.-A. ARCHAMBAULT,
Président sortant de la Section des Épiciers.

Après le vote de la somme ci-dessus, l'Association vota dix dollars pour chacun des hôpitaux déjà nommés.

M. J. A. Beaudry, secrétaire provincial de l'Association lut deux lettres, l'une de J. W. Ross, du Fonds Patriotique Canadien, remerciant chaudement l'Association pour le don qu'elle fit de deux cents dollars, et une autre lettre du secrétaire de l'Association des Ménagères de Montréal, demandant aux officiers de l'Association des Épiciers de recevoir une délégation des membres de la ligue qui désirait discuter avec l'Association les prix de certains produits alimentaires.

M. J. D. Boileau fit rapport à l'assemblée que certains marchands étrangers obtenaient des prix spéciaux de quelques-uns des brasseurs de la ville, et il fut résolu qu'on se livrerait à une enquête à ce sujet.

L'élection des officiers pour l'année prochaine donna les résultats suivants: Président, M. Pierre Filion; premier vice-président, O. Champagne; second vice-président, J. E. Sansregret; secrétaire, M. O. Fournier; trésorier, J. H. Depelteau; auditeur, M. J. D. Boileau.

Il convient de féliciter et de remercier M. G. A. Archambault, le président sortant, pour le travail qu'il a accompli personnellement au profit de l'Association des Épiciers; chacun des membres a su apprécier son zèle et son dévouement en toutes circonstances et on ne saurait manquer de lui en garder une sympathique reconnaissance.

DECRET CONCERNANT LES BREVETS

Il plait au Gouverneur Général en Conseil, en vertu de l'autorité qui lui est conférée par la "Loi des mesures de guerre, 1914", de décréter ce qui suit:

Les ordonnances et règlements suivants concernant les brevets d'invention sont par le présent décrétés et établis:

1. "Commissaire" signifie le Commissaire des brevets et comprend le Sous-Commissaire des brevets.

2. Le Commissaire peut, à la demande d'une personne quelconque et subordonnément aux clauses et conditions, s'il en est, qu'il jugera à propos, ordonner l'annulation ou la suspension, en totalité ou en partie, de tout brevet ou permis, dont la personne qui en reçoit un bénéfice est un sujet d'un Etat en guerre avec Sa Majesté, et le Commissaire, avant de faire droit à cette demande, pourra exiger qu'on lui réponde d'une façon satisfaisante à ce qui suit:

a) Que la personne ayant le droit de profiter de ce brevet ou de ce permis est un sujet d'un Etat en guerre avec Sa Majesté;

b) Que la personne qui fait la demande a l'intention de manufacturer ou de faire manufacturer l'article breveté ou d'exploiter ou de faire exploiter le procédé breveté par tout le Canada;

c) Qu'il est de l'intérêt général du pays ou d'une partie de la communauté ou d'un commerce quelconque que cet article soit manufacturé ou que ce procédé soit exploité comme ci-dessus.

Un honoraire de dix dollars sera exigible pour chaque demande.

Le Commissaire pourra, à une époque quelconque, à son entière discrétion, révoquer toute annulation ou suspension d'un brevet ou d'un permis qu'il aura ordonné.

Néanmoins le Commissaire pourra toujours à une époque quelconque si, à son entière discrétion, il le juge à propos dans l'intérêt public, ordonner l'annulation ou la suspension, en totalité ou en partie, de ce brevet ou permis aux clauses et conditions, s'il en est, qu'il jugera à propos.

3. Lorsque dans un cas quelconque le Commissaire donne un ordre, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les présents règlements ou l'un de ces dits règlements, d'annuler ou suspendre un brevet, en totalité ou en partie, il peut, à sa discrétion, accorder des permis en faveur de personnes autres que le sujet de tout Etat en guerre avec Sa Majesté, de faire, utiliser, exercer ou vendre l'invention brevetée ainsi annulée ou suspendue, aux clauses et conditions et soit pour la période entière du brevet ou une moindre période que le Commissaire jugera à propos.

4. Le Commissaire peut à une époque quelconque, tant que les présentes ordonnances et règlements seront en vigueur, annuler ou suspendre toute procédure que ce soit sur une demande quelconque faite en vertu de la "Loi des brevets" par un sujet d'un Etat en guerre avec Sa Majesté.

5. Le Commissaire peut aussi, à une époque quelconque, tant que les présentes ordonnances et règlements seront en vigueur, proroger le délai prescrit par la "Loi des brevets" ou tous règlements adoptés sous son empire, pour exécuter tout acte ou produire tout document que ce soit, aux clauses et conditions qu'il jugera à propos, dans les cas suivants, savoir:

a) Lorsqu'il est démontré, à sa satisfaction, que le requérant, le breveté ou le propriétaire, selon le cas, n'a pu exécuter le dit acte ou produire le dit document parce qu'il était en service actif ou qu'il était forcément absent de ce pays, ou pour toutes autres raisons résultant du présent état de guerre qui, de l'opinion du Commissaire, justifieraient une telle prorogation de délai;

b) Lorsqu'un acte quelconque à cause des circonstances créées par l'état de guerre actuel, porterait préjudice aux droits ou intérêts de tout requérant, breveté ou propriétaire comme susdit.

Cette prorogation de délai fixée, si elle est accordée après son expiration, aura le même effet que si elle avait été accordée antérieurement, pourvu que cette expiration arrive le ou après le quatrième jour d'août 1914.

6. Le Commissaire peut refuser d'enregistrer la cession de tout brevet faite par un sujet d'un Etat en guerre avec Sa Majesté, et enregistré au Bureau des Brevets le ou après le quatrième jour d'août 1914, à moins qu'il ne soit convaincu que cette cession a été faite de bonne foi, et non dans le but d'éviter l'une quelconque des dispositions des susdites ordonnances et règlements.

7. L'expression "personne" employée dans les présentes ordonnances et règlements comprendra, en sus du sens qui lui est donné par le par. 20 de l'article 34 de la "Loi d'interprétation", tout département du gouvernement.

8. Les présentes ordonnances et règlements entreront en vigueur à compter du quatrième jour d'août 1914.

9. Les ordonnances et règlements concernant les brevets d'invention faits en vertu de la "Loi des mesures de guerre, 1914", sont par le présent rescindés et abrogés.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil Privé.

L'INDUSTRIE DU RADIUM

D'intéressants renseignements sont fournis par le "Globe" sur la situation actuelle de l'industrie du radium.

Le minerai le plus riche est la pechblende de Joachimstal (Bohême), qui servit aux premières expériences de Curie; il fournit environ 200 milligrammes de radium par tonne. On trouve une pechblende beaucoup moins riche en Saxe, en Cornouailles, dans le Colorado, dans l'Afrique Orientale allemande.

On connaît deux autres espèces de minerais. La carnotite, très répandue aux Etats-Unis, existe en qualité et en quantité moindres en Australie et dans le Turkestan russe; l'autunite provient du Département de Saône-et-Loire, aux environs d'Autun, du Portugal et d'Australie.

La carnotite est le minerai le plus abondant; elle existe aux Etats-Unis, sur une superficie d'environ 200,000 hectares, au Colorado, dans l'Utah et dans la Paradox Valley. La teneur moyenne varie entre 5 et 8 milligrammes de radium par tonne. D'après M. Lepape, en 1912, les Etats-Unis ont envoyé en Europe 1,000 tonnes de carnotite qui ont donné 6, 7 grammes de radium, c'est-à-dire 2 et 3 fois la quantité fournie par le reste du monde.

La tonne de carnotite, contenant 4 milligrammes de radium, valait récemment \$100, prise à Hambourg. Le cours du radium étant de \$125,000 le gramme, ces 4 milligrammes sont vendus \$500, ce qui laisse une marge de \$400 pour le traitement chimique et pour les bénéfices.

Les prix ont sérieusement augmenté, car, pendant plusieurs années, le radium s'est vendu sur le pied de \$80,000 le gramme; et il semble qu'on doive s'attendre à une nouvelle hausse plutôt qu'à une baisse. L'Autriche a à peu près monopolisé les gîtes radifères qu'elle possède et les autres Etats ont tendance à l'imiter. En Amérique, notamment, plusieurs associations scientifiques réclament une loi assurant au Gouvernement le monopole de l'extraction et de la vente du précieux métal. Les pays possédant des gîtes importants, seront donc maîtres du marché.

L'ANNONCE MALHONNETE ET LA LOI

SACHONS AGIR.

L'annonce mensongère est un fléau pour le commerce et pour le public; elle favorise la supercherie et le vol, fait une concurrence déloyale au marchand honnête et déprécie la valeur des articles de qualité. Il est donc indispensable qu'une législation sévère, rigoureusement appliquée mette fin ou tout au moins restreigne les effets de cette pratique par trop courante, en condamnant à de fortes amendes ceux qui font usage de tels procédés.

Aux Etats-Unis comme au Canada, il a été créé une loi dans ce but d'assainissement du commerce, mais personne n'a été appointé par les pouvoirs publics pour rechercher les délinquants et engager des poursuites contre eux. Cependant dans beaucoup de cas, les associations commerciales se sont chargées de faire la police sur ce terrain et on rapporte plusieurs actions prises par des Associations de Marchands dont on ne saurait trop louer le zèle en pareille circonstance.

L'une de ces poursuites était faite contre un marchand de piano qui annonçait pour \$150 un piano qu'il certifiait être d'une valeur de \$450. Une enquête établit d'une façon formelle que le piano en question était loin d'avoir la valeur annoncée et la poursuite suivit son cours. Le marchand plaida coupable et fut condamné. Le tribunal en lui infligeant une amende de \$1.00 lui fit remarquer que jusqu'à l'an dernier un marchand pouvait attribuer à une marchandise la valeur que bon lui semblait sans que personne ait à en discuter le bien-fondé. D'après la nouvelle loi, il n'en est pas de même et la valeur annoncée par le marchand doit être conforme à la vérité.

A ce propos, il est bon de souligner que des cas tels que celui mentionné ci-dessus sont très fréquents. A vrai dire, les annonceurs qui spécifient dans leur annonce qu'ils offrent quelque chose de tout-laine, alors que l'article est moitié-coton, sont assez rares. Par contre, ceux qui annoncent par exemple "une valeur de \$1.00 pour 68 centins" sont très nombreux. Quelques-uns d'entre eux disent la vérité dans leurs représentations, mais la plupart ne sont pas sincères.

Pour expliquer leur acte, ils se retranchent derrière cette assertion que la valeur réelle d'un objet est une matière d'opinion et que la leur est que l'objet visé est bien de la valeur qu'ils annoncent. Il n'en est pas ainsi cependant.

La définition de l'annonce malhonnête est contenue dans ce passage de texte de loi:

"...Tout établissement ou assertion concernant la quantité, la qualité, la valeur, le mérite, la durée, le prix présent ou passé, le prix de revient, la raison du prix, ou le motif ou la nécessité d'une vente de telles marchandises, garanties ou services, ou concernant la méthode ou le coût de production ou de manufacture de telles marchandises; ou la possession de récompenses, de prix ou de distinctions conférées au profit de telles marchandises, ou la manière ou la source d'achat de telles marchandises qui sont mensongères ou calculées pour induire en erreur."

Aux termes d'une loi semblable, la "qualité" ou la "valeur" d'un produit de vente courante ne sont pas une matière d'opinion, sauf pour des cas exceptionnels. Nous spécifions: "de vente courante." Le propriétaire d'un tapis d'Orient ancien, ou d'une peinture d'un maître ancien peut déterminer lui-même la valeur de tels oeuvres sans que personne puisse l'accuser de tromperie, à moins qu'en même temps il ne fasse de fausses déclarations sur la qualité ou l'histoire des objets en question. Pour de telles marchandises, il n'y a pas d'équivalent. Il y en a par contre pour un manteau d'homme, une boîte d'olives ou une paire de chaussures de femmes.

Laissez-nous vous montrer par l'exemple un cas de cette sorte tombant sous le coup de la loi de l'annonce malhonnête. Supposons qu'un marchand de chaussures ait annoncé à \$1.48 des chaussures de femme d'une "valeur réelle de \$3.50." Quelqu'un achète une paire de chaussures et intente une poursuite, pour le motif que ces chaussures ne valent pas \$3.50 et que l'établissement qui en est fait constitue une fraude vis-à-vis de l'acheteur. Dans un cas semblable, s'il est prouvé que les chaussures dont il s'agit ont une valeur de \$3.25, le tribunal trouvera sans aucun doute la différence trop minime pour justifier une poursuite. Mais si la question vient à être discutée et si l'évidence de fraude est à prouver, la séance du tribunal prendra le caractère suivant. On interrogera un homme d'expérience dans les chaussures:

Question—M. X., depuis combien de temps êtes-vous dans le commerce de chaussures?

Réponse—Depuis vingt ans.

Q.—Dites-nous votre expérience en ce qui concerne la chaussure.

R.—J'ai d'abord travaillé dans une manufacture de chaussures, ensuite, j'ai travaillé comme commis dans une maison de chaussures en gros, puis j'ai voyagé pour cette maison. Voilà dix ans que j'ai ouvert mon propre magasin de détail que je conduis encore actuellement.

Q.—Etes-vous familiarisé avec les différentes qualités de cuir employées pour les chaussures, et avec les différentes qualités de chaussures vendues par la filière commerciale ordinaire?

R.—Certainement.

Q.—Avez-vous examiné les chaussures vendues par le défendeur, sur la représentation qu'elles avaient une valeur réelle de \$3.50?

R.—Oui, je les ai examinées.

Q.—Quelle est votre opinion sur leur valeur?

R.—Elles sont d'une qualité très ordinaire. Le cuir en est de troisième ordre, et il y a beaucoup de bourrage. La façon est également très inférieure. Cette qualité de chaussures peut être achetée chez n'importe quel marchand de gros tenant cette sorte à \$12.00 environ la douzaine de paires. J'ajouterai que leur valeur au détail est juste celle dont le défendeur les a marquées, c'est-à-dire \$1.48.

Q.—Ont-elles, à votre avis, une valeur approchant de \$3.50?

R.—Non, certainement.

Q.—De telles chaussures ont-elles jamais été vendues \$3.50 selon votre expérience et votre observation?

R.—Jamais.

Après une telle déposition, le défendeur aura beau dire que son estimation de \$3.50 est une "simple matière d'opinion", personne ne le croira et le tribunal ne l'écouterà pas. Pas une opinion ne saurait prétendre raisonnablement qu'une paire de chaussures de \$1.00 dans le gros, a une valeur de \$3.50 au détail. Pour que l'opinion du défendeur fut acceptable, il eut fallu qu'elle put être prouvée raisonnable. Au Canada et plus particulièrement dans les grandes villes comme Montréal, où sous prétexte de concurrence, les prix sont souvent maquillés de façon outrageante, sous de faux prétextes et à l'appui de déclarations mensongères, il serait bon que les marchands-détaillants honnêtes épurent cette concurrence déloyale et soumettent quelques-uns des délinquants au jugement du tribunal. Cela nettoierait un peu le commerce local de ces trafiquants sans scrupules qui exploitent la crédulité publique et jettent le discrédit sur la corporation des détaillants.

LA PRATIQUE COMMERCIALE

LES OPERATIONS DE L'INVENTAIRE.

(Suite.)

Dans notre numéro du 16 octobre nous avons examiné les opérations à faire à l'inventaire en ce qui concerne la régularisation des divers comptes; nous allons voir la façon dont on doit procéder au sujet des marchandises.

Des procédés en usage pour la tenue du compte Marchandises.

Pour pouvoir comprendre le mécanisme des écritures de régularisation que comporte le compte Marchandises, il est nécessaire d'exposer tout d'abord sommairement les différents procédés employés pour le fonctionnement de ce compte en cours d'exercice. Les procédés usités sont les suivants:

- (a) Permanence de l'inventaire;
- (b) Emploi du compte unique Marchandises;
- (c) Dédoubllement du compte unique en deux comptes d'Achats et de Ventes.

Premier procédé: La permanence de l'inventaire.

Si l'on examine un compte de valeur comme celui de Caisse, on constate que les sommes du crédit traduisant les sorties (paiements) expriment des unités équivalentes aux sommes du débit qui traduisent les entrées (encaissements): un billet de \$20.00, par exemple, entre en caisse et en sort pour sa valeur effective.

Il en résulte que le solde débiteur de ce compte représente la valeur de l'existant réel à un moment donné.

Il suffit donc, pour pouvoir obtenir un résultat analogue en ce qui concerne le compte Marchandises, que le débit et le crédit de ce compte soient, pour le même objet, exprimés par la même somme: de cette façon, on obtiendra facilement, par soustraction, la valeur du stock en magasin.

C'est sur ce principe qu'est basé le procédé connu sous l'appellation de la permanence de l'inventaire.

Nous allons examiner comment ce procédé peut être appliqué dans le commerce.

(a) La permanence de l'inventaire dans une entreprise commerciale. — Exemple I. — Supposons les deux opérations suivantes:

| | |
|-----------------------------|---------|
| Acheté 300 objets à \$15.00 | \$4,500 |
| Vendu 200 objets à \$20.00 | 4,000 |

Si l'on débite le compte Marchandises de 300 objets à \$15, soit \$4,500, et si on le crédite de 200 objets vendus, calculés également au prix de \$15, soit \$3,000, le solde débiteur (\$1,500) exprimera la valeur, au prix coûtant, des 100 objets restants.

Mais il faut, d'autre part, débiter le client acheteur, non pas de \$3,000 (prix coûtant), mais de \$4,000 (prix de vente), ce qui pourra être décomposé comme suit:

| | |
|----------------------|---------|
| 1° 200 objets à \$15 | \$3,000 |
| 2° 200 objets à \$5 | 1,000 |

La première ligne exprime la sortie du magasin et a pour contrepartie le crédit de même somme passé précédemment au compte Marchandises. La seconde ligne représente le bénéfice réalisé, qu'il suffit de passer au crédit de Pertes et Profits.

En résumé, les opérations ci-dessus seront traduites par les articles suivants:

| | |
|---------------------------------------|---------|
| Marchandises à Fournisseur (achat) | \$4,500 |
| Client à Marchandises (vente) | 3,000 |
| Client à Pertes et Profits (bénéfice) | 1,000 |

Mais cette façon théorique de procéder entraînerait, dans la pratique, en raison de la multiplicité des opérations, des complications d'écritures. Aussi débite-t-on le client du montant total de la facture par le crédit d'un compte de Ventes.

Puis on débite ce dernier, par le crédit de Marchandises (ou Magasin), de la valeur des objets vendus, calculée au prix coûtant.

Les articles ci-dessus deviennent ainsi:

| | |
|----------------------------|---------|
| Marchandises à Fournisseur | \$4,500 |
| Clients à Ventes | 4,000 |
| Ventes à Marchandises | 3,000 |

On évite ainsi de faire intervenir Pertes et Profits lors de chaque opération, et c'est le compte Ventes qui exprime le bénéfice réalisé, dont le montant global est viré, en fin d'exercice, à Profits et Pertes.

Voici l'aspect que présenteraient, à la suite des écritures précédentes, les comptes Marchandises et Ventes.

| Débit. | Marchandises. | Crédit |
|--------|---------------|------------------------------|
| Achat | \$4,500 | Vente (prix coûtant) \$3,000 |

| Débit. | Ventes. | Crédit. |
|--------------------------------|---------|---------------|
| Prix coûtant des objets vendus | \$3,000 | Vente \$4,000 |

Le solde débiteur du compte Marchandises est de \$1,500: il représente la valeur du stock au prix coûtant. Le solde créditeur du compte Ventes est de \$1,000: il exprime le bénéfice réalisé.

Pour obtenir ce double résultat, il suffira donc en principe de déterminer, pour chaque vente, le prix coûtant de chaque objet vendu.

Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est simple qu'en apparence. Dans la pratique, les difficultés suivantes vont se produire:

1° Tout d'abord, nous nous sommes borné, dans l'exemple théorique ci-dessus, à une opération bien rudimentaire. Dans la réalité, à l'enregistrement des achats et des ventes, s'ajoutent nombre de complications: frais de toute nature augmentant le prix d'achat (douanes, transports, manutention, etc.); escomptes obtenus des fournisseurs; marchandises rendues à ces derniers; escomptes accordés aux clients; marchandises rendues par ceux-ci, etc.

Ces diverses complications vont rendre assez délicat l'établissement des prix de revient exacts. Il est vrai que cette difficulté n'est pas particulière au système lui-même, puisque, de toute façon, quel que soit le procédé de comptabilisation adopté, il faut bien déterminer le prix de revient des marchandises pour pouvoir établir leur prix de vente.

La difficulté particulière au système de la permanence de l'inventaire réside dans l'application du prix de revient à chacune des ventes effectuées: c'est un travail appréciable devant lequel on recule le plus souvent, surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise où les objets vendus sont nombreux, de qualités différentes, ou de prix minimes.

2° De plus, les marchandises sont souvent achetées au poids et vendues à la pièce: cela complique les évaluations.

3° D'autres fois, il faut tenir compte des détériorations

ou des déchets produits, de l'influence des circonstances extérieures: sécheresse, humidité, évaporation, etc.

4° On ne peut obtenir un calcul bien précis s'il s'agit de petites quantités vendues de marchandises de peu de valeur, dont le prix d'achat a été établi par grandes quantités.

Une telle hypothèse étant reproduite fréquemment, on n'obtiendra nécessairement que des résultats approximatifs.

5° Enfin, il ne faut pas oublier que la permanence de l'inventaire ne peut avoir la prétention de donner à tout moment la situation de l'entreprise. Tout au plus, et sous réserve des remarques faites précédemment, peut-elle indiquer le bénéfice brut réalisé sur les ventes.

(à suivre)

LES FRUITS SECS DE LA MAISON LAPORTE-MARTIN.

La maison Laporte-Martin offre plus spécialement cette semaine toute une série de Fruits Secs de première qualité et à des prix avantageux. Parmi les Raisins de 1914 nous notons ceux de Corinthe, de Californie, de Valence, de Malaga et différentes marques très appréciées dont on verra le détail à l'annonce du couvert intérieur.

Les Prunes, les Fruits Evaporés, les Ecorces Confites, les Dattes, les Figs "Camel" font partie de cette série dont les épiciers feront bien de profiter pour s'approvisionner au mieux de leurs intérêts.

COMPAGNIES INCORPOREES

Des lettres-patentes ont été émises par le Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, incorporant:

"The Westmount News Company". Pour imprimer, publier et faire le commerce de gazettes, revues, etc. Capital-actions, \$20,000, à Westmount.

"McGoogan's Limited". Pour faire affaires de pensions, garnies, maisons de rapport, hôteliers, restaurants, etc. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"La Compagnie Grenier Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Maisonneuve.

"Bariteau Café Limitée". Pour faire le commerce général d'hôteliers et restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Café de la Paix Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Neptune Limited". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Delphis Gauthier, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"St. Maurice Fur Farming Company, Limited". Pour entreprendre le commerce général d'éleveurs pour l'élevage et la reproduction des renards et autres animaux à fourrures en captivité pour le marché et pour des fins commerciales. Capital-actions, \$90,000, à La Tuque.

"Olivier Paquette, Limited". Pour faire le commerce général d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Torphill Hotel Company, Limited". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"E. Hébert, Limitée". Pour construire et équiper des bateaux à voiles, ou mus par des engins à vapeur ou à gaz, ou à l'électricité ou par toute autre force motrice. Capital-actions, \$19,000, à Lachine.

"Lachaine, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Décarie, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Bonsecours Hotel, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Micks Hotel, Limited". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Union Café, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Charlebois, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$40,000, à Montréal.

"B. Lefebvre, Limited". Pour faire affaires d'immeubles. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"Hôtel St-Georges, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

La Construction

Nouveaux permis.

Parc Geo. Etienne Cartier, quartier St-Henri; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, W. Legault, 51 Deline'le.

Rue St-Ferdinand, quartier St-Henri; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, J. A. Charette, 142 St-Ferdinand.

Avenue Coloniale, quartier St-Jean-Baptiste; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$3,000. Propriétaire, J. Rivet, 1145 St-Laurent.

Première Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,000. Propriétaire, J. Lanthier, 516 Première Avenue.

"Douzième Avenue, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, Nap. Boivin, 365 Cinquième Avenue.

Rue Charron, quartier St-Gabriel; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 2 étages, 2e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire,

re. Isaac Collins, 207 avenue Ash.

Rue Bordeaux, quartier Saint-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob., \$1,500. Propriétaire, A. Gauvreau, 588 Champlain.

Rue Iberville, quartier Saint-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, Isaac Bergeron, 1190 Mont-Royal Est.

Rue Iberville, quartier Saint-Denis; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,000. Propriétaire, A. Racine, 313 Breboeuf.

Rue Fabre, quartier St-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, E. Léonard, 400 Garnier.

Rue Fabre, quartier St-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$5,000. Propriétaire, J. E. Mercier, 625 Fabre.

Rue Fabre, quartier St-Denis; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,800. Propriétaire, R. Messier, 756 Garnier.

Rue Saint-Denis, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe;

coût prob., \$4,000. Propriétaire, Félix Labelle, 1710 Cadieux.

Rue Berri, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, F. X. St-Jean, 306 Berri.

Rue St-Jérôme, quartier De'lorimier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$4,000. Propriétaire, Ed. Gauthier, 252 Marquette.

Rue Breboeuf, quartier Duvernay; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, Wilfrid Hamel, 668 Mont-Royal.

Rue Christophe Colomb, quartier Duvernay; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$3,500. Propriétaire, Alph. Millette, 151 Christophe Colomb.

Rue Ste-Adèle, quartier Bordeaux; 1 maison, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, J. Beauchamp, 3297 Ste-Adèle.

Rue De Gaspé, quartier Laurier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob., \$2,500. Propriétaire, A. Lévesque, 38 Boyer.

Le Marché de l'Alimentation

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Futures cotations:

| | Ouverture | Haut | Bas | Fermeture |
|----------------|-----------|---------|---------|-----------|
| Blé— | | | | |
| Déc. | \$1.14¼ | \$1.15¾ | \$1.13½ | \$1.13½ |
| Mai | 1.19½ | 1.20¾ | 1.19 | 1.19 |
| Mais— | | | | |
| Déc. | .67¾ | .68¼ | .67¾ | .67¾ |
| Mai | .70¾ | .71 | .70¾ | .70¾ |
| Avoine— | | | | |
| Déc. | .49 | .49¾ | .48½ | .48½ |
| Mai | .52¼ | .53 | .52 | .52 |

Cotations au comptant:

Blé. — No 2 rouge, \$1.13¾ à \$1.14¼;
No 2 hard, \$1.13½ à \$1.14¼.
Mais. — No 2 jaune, 73¼c à 73¾c;
No 3 jaune, 73¼c à 73½c.
Avoine.—No 3 blanche, 46½c à 47½c;
standard, 48½c à 48¾c.
Seigle. — No 2, 94c.
Orge. — 59c à 77c.
Timothy seed. — \$4.00 à \$5.50.
Trefle. — \$11.00 à \$14.00.

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN.

Il n'y a pas beaucoup de demande de la part des acheteurs étrangers pour le blé de printemps du Manitoba et les prix ont quelque peu fléchi. Le marché continue donc à être très calme, mais il y a quelque demande sur place de la part des exportateurs locaux pour le blé de printemps du Manitoba et jeudi dernier des ventes de 55,000 boisseaux de No 2 du nord furent faites à \$1.18¼ et 20,000 boisseaux de No 3 du nord à \$1.15¼ le boisseau franco Montréal. Des lots de char de blé No 4 du Manitoba furent offerts de \$1.08½ à \$1.09, de No 5 à \$1.05 et de No 6 à \$1.01 par boisseau ex-magasin. Il n'y a pas d'amélioration dans la demande locale ou intérieure pour lots de chars d'avoine, mais malgré ce fait le ton du marché est plus fort en sympathie avec la fermeté déployée sur le marché d'option de Winnipeg et les prix avançaient de ¼c à 1c le boisseau avec le No 3 Canadien-Ouest coté à 58½c, le No 1 feed à 58c, le No 2 feed à 56½c; l'Ontario et le Québec No 2 blanc à 56c et le No 3 à 55c le boisseau ex-magasin. Il y a aussi un plus fort sentiment sur le marché pour l'orge du Manitoba et les prix sont ½c par boisseau plus élevés, avec des lots de chars No 4 offerts de 68c à 68½c le boisseau ex-magasin. Les offres d'orge de malte d'Ontario augmentent. Le maïs d'Argentine est calme et sans changements à 82c le boisseau, ex-magasin.

LE MARCHÉ DE LA FARINE.

Il n'y a pas de nouveaux développements dans la situation locale de la farine, le sentiment du marché pour toutes qualités étant ferme, sans changements de prix à noter. L'intérêt de la part des acheteurs étrangers pour qualités de blé de printemps était calme et les quelques offres qui furent faites furent généralement au-dessous de ce que les minotiers étaient disposés à accepter. Il s'ensuit que les affaires sont peu actives. La demande locale continue à être limitée et tout le marché est très calme avec les premières patentes cotées à \$6.70, les secondes à \$6.20 et les fortes à boulan-

ger à \$6.00 le baril en sacs. La farine de blé d'hiver est aussi très calme et les prix sont sans changements avec des ventes de patentes de choix à \$6.00 et les straight rollers de \$5.50 à \$5.60 le baril en bois, et les derniers en jute de \$2.65 à \$2.75 le sac.

Patentes du printemps:

| | | |
|-----------------|--------|------|
| Royal Household | 2 sacs | 6.70 |
| Five Roses | 2 sacs | 6.70 |
| Glenora | 2 sacs | 6.20 |
| Harvest Queen | 2 sacs | 6.20 |

Fortes à Boulanger:

| | | |
|----------------|--------|------|
| Bakers Special | 2 sacs | 6.00 |
| Manitoba S. B. | 2 sacs | 5.60 |
| Keetoba | 2 sacs | 6.00 |
| Montcalm | 2 sacs | 6.00 |

Patentes d'Hiver:

| | | |
|-----------------------|--------|------|
| Straight rollers | 2 sacs | 5.40 |
| Hurona (à pâtisserie) | 2 sacs | 6.70 |
| A | 2 sacs | 6.20 |

Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers 2 sacs 5.30

Farine de blé-d'Inde pour engrais 2 sacs 3.90

Farine d'avoine:

| | |
|-------------------------------|------|
| Avoine roulée, sac de 80 lbs. | 5.60 |
| Avoine roulée, baril | 6.55 |

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULÉE.

Le ton du marché pour les issus de blé demeure ferme, mais le volume d'affaires faites n'est pas considérable, et les acheteurs semblent avoir d'amples provisions en mains pour leurs besoins présents. Le son est coté à \$25.00, les shorts à \$27.00, et les middlings à \$30.00 par tonne, sacs compris. Il n'y a pas de changements dans les moulées pour lesquelles la demande est calme à \$32.00 à \$34.00 pour les qualités de grains purs et à \$30.00 à \$31.00 la tonne pour mélangés. Le ton du marché pour avoines roulées est ferme à \$6.35 le baril en bois, et à \$2.05 par sac.

Nous cotons:

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Issus de blé: | |
| Son Man.. au char, tonne | 25.00 |
| Gru Man.. au char, tonne | 27.00 |
| Middlings d'Ontario, au char, tonne | 20.00 |
| Moulée pure, au char | 33.00 35.00 |
| Moulée mélangée, au char | 28.00 30.00 |

FOIN PRESSE ET FOURRAGES.

Un sentiment plus fort s'est développé dans le marché du foin pressé et les prix ont avancé de 50c par tonne par suite de l'augmentation de la demande des ventes de lots de char No 1 se faisant de \$10.50 à \$20.00, l'extra bon No 2, \$18.50 à \$10.00, et le foin No 2 de \$17.50 à \$18.00 la tonne ex-voie.

Nous cotons:

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| Foin No 1, pour livraison immédiate | 18.00 à 10.00 |
| Très bon, No 2 | 17.00 à 18.00 |
| No 2 | 16.00 à 17.00 |

CEREALES.

| | | |
|----------------------------|-------|------|
| Rlé No 1 Northern | 1.23 | 1.24 |
| Avoine No 2 C.W. très rare | 0.60 | 0.61 |
| Avoine No 2 C.W. | 0.57½ | 0.58 |
| Orge No 3 C.W. | 0.72 | 0.72 |
| Orge No 4 | 0.68 | 0.69 |

PRODUITS LAITIERS.

Beurre. — Le sentiment du marché local est plus ferme par suite de l'amé-

lioration de la demande et des ventes de lots entiers se sont faites pour la consommation locale.

On cote les prix suivants:

| | |
|----------------------------------|-------------|
| Beurre fin supérieur de crèmerie | 27½c à 28c |
| Beurre fin de crèmerie | 26¾c à 27¼c |
| Beurre second choix | 26¼c à 26½c |
| Beurre du Manitoba | 24c à 25c |
| Beurre de l'Ouest | 25c à 25½c |

Fromage. — La demande de l'étranger est nulle et par conséquent les affaires sont calmes.

On cote les prix suivants:

| | |
|------------------------------|-------------|
| Extra fin de l'Ouest, coloré | 15½c à 15¾c |
| Extra fin de l'Ouest, blanc | 15½c à 15¾c |
| Extra fin de l'Est, coloré | 15¼c à 15¾c |
| Extra fin de l'Est, blanc | 15¼c à 15¾c |
| Autres qualités | 15c à 15¾c |

Woodstock, Ont. — Ventes de fromage coloré de 14½c à 14¾c.

Madoc, Ont. — Vente de fromage coloré, 14¾c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Oeufs. — Le sentiment du marché est ferme à la récente avance de prix par suite de la bonne demande pour l'exportation. La demande locale est également bonne et les affaires sont actives.

On cote les prix suivants:

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Arrivages directs, lots entiers | 26c à 26½c |
| Arrivages directs par petits lots | 26½c à 27c |
| Stock de choix à la caisse | 29c à 30c |
| Stock No 1 à la caisse | 28c à 28½c |
| Stock No 2 | 24c à 25c |

Produits de l'éérable. — Les prix sont fermes et les affaires actives. Les approvisionnements sur place sont réduits, mais suffisent cependant à répondre aux besoins.

On cote les prix suivants:

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Pur sirop d'éérable, boîte de 8 lbs. | 60c |
| Pur sirop d'éérable, boîte de 10 lbs. | 65c à 70c |
| Pur sirop d'éérable, boîte de 11 lbs. | 75c à 80c |
| Pur sucre d'éérable, la lb. | 9c à 10c |

Miel. — Les stocks sont peu importants, ce qui fait que les prix demeurent fermes malgré le peu d'activité de la demande locale.

On cote les prix suivants:

| | |
|--------------------|-----------|
| Miel blanc, Trèfle | 16c à 17c |
| Qualités brunes | 14c à 15c |
| Blanc extrait | 11c à 12c |
| Miel sarrazin | 6½c à 8c |

Fèves. — Le ton du marché demeure très ferme par suite des approvisionnements réduits et du peu d'importance des arrivages de l'Ouest. La demande est excellente.

On cote les prix suivants:

| | |
|---------------------------|-------------|
| Fèves triées, le boisseau | 2.85 à 2.95 |
| Choix one-pound pickers | 2.70 à 2.75 |
| Three-pound pickers | 2.50 à 2.60 |

Pommes de terre. — La demande pour les pommes de terre est bonne et les offres sont suffisantes pour répondre à toutes les demandes, les prix se maintiennent fermes avec des ventes de lots de chars de Cobblers de 60c à 65c le sac ex-voie, et d'une manière générale dans

le commerce de gros des ventes se font à 80c le sac ex-magasin.

LE MARCHÉ A PROVISION.

Le prix des porcs vivants sont fermes, mais le porc apprêté est plus faible. — La demande pour viandes fumées est calme.

Quoique le marché de Toronto pour porcs vivants fut plus facile à \$7.75 les 100 livres pour lots de choix pesés hors charrs, il n'y a pas d'autre changement dans les conditions du marché local, les prix demeurant à peu près les mêmes avec de bonnes affaires en lots de choix de \$7.75 à \$8.00 les 100 livres pesées hors charrs. Il y a un sentiment plus facile sur le marché pour porc apprêté par suite de la demande limitée et de l'augmentation des offres et des ventes de bêtes fraîchement tuées des abattoirs furent faites de \$11.50 à \$12.00 les 100 livres. Il n'y a rien de nouveau sur le marché pour viandes fumées, les prix restant généralement fermes, mais la demande est encore plutôt limitée et se compose principalement de petits lots pour répondre aux besoins immédiats et des ventes sont faites en jambons de poids moyens de 17c à 18c, en bacon pour petit déjeuner de 19c à 20c, en bacon Windsor désossé de 21c à 22c, en bacon Windsor désossé de 23c à 24c la livre. La demande pour le saindoux est ferme et une bonne somme d'affaires se fait en qualités "pure leaf" à 13½c la livre en seaux en bois de 20 lbs. et à 13c en seaux en fer-blanc de lbs., tandis que le saindoux mélangé se vend à 11¼c en seaux en bois de 20 lbs et 10¾c en seaux en fer-blanc de 20 lbs.

LA SITUATION.

Il y a une reprise des affaires assez marquée. Les maisons de gros font la distribution des conserves de la nouvelle récolte. Il y a eu très peu de commandes cancellées. Les fruits secs de la Méditerranée sont attendus cette semaine. Il y aura amplement de quoi garnir les tables pour les fêtes, et ce à des prix très raisonnables.

SUCRES

| | |
|---|-------|
| Extra granulé, sac, les 100 lbs. | 7.05 |
| Extra granulé, brl., 5 x 20, 100 lbs. | 7.10 |
| Extra ground, baril, les 100 lbs. | 7.45 |
| Extra ground, bte 50 lbs., 100 lbs. | 8.15 |
| Extra ground, ½ bte 25 lbs., 100 lbs. | 8.35 |
| No 1 Yellow, baril, les 100 lbs. | 6.70 |
| No 1 Yellow, sac, les 100 lbs. | 6.65 |
| Powdered, baril, 100 lbs. | 7.75 |
| Powdered, bte 50 lbs., les 100 lbs. | 7.95 |
| Paris Lumps, ½ bte 25 lbs., 100 lbs. | 7.90 |
| Crystal Diamond, bte 100 lbs. | 7.80 |
| Crystal Diamond, ½ bte, 50 lbs., les 100 lbs. | 7.90 |
| Crystal Diamond, ¼ bte, 25 lbs., les 100 lbs. | 8.10 |
| Crystal Diamond, Domino, 20 cartons, 5 lbs., les 100 lbs. | 8.35 |
| Sucres bruts cristallisés, lb. | 0.07½ |
| Sucres bruts non cristallisés, lb. | 0.07 |

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

| | | | |
|---------------------------------|------|------|------|
| Très bonne demande. | | | |
| Barbade, choix, tonne | 0.33 | 0.33 | 0.36 |
| Barbade, tierce et qrt. | 0.36 | 0.36 | 0.39 |
| Barbade, demi qrt. | 0.38 | 0.38 | 0.41 |
| Mélasse, fancy, tonne | 0.35 | 0.35 | 0.38 |
| Mélasse, fancy, tierce et quart | 0.38 | 0.38 | 0.41 |
| Mélasse, fancy, ½ qrt. | 0.40 | 0.40 | 0.43 |

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour

territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

| | |
|------------------------|-------|
| 1ère qualité, le quart | 29.50 |
| 2ème qualité, le quart | 27.25 |

SAINDOUX

| | |
|------------------------------|-------|
| Bonne demande. | |
| La lb. | |
| Saindoux pur, en tinette | 0.13½ |
| Saindoux pur, en seau | 2.80 |
| Saindoux pur, cse de 10 lbs. | 0.14½ |
| Saindoux pur, cse de 5 lbs. | 0.14½ |
| Saindoux pur, cse de 3 lbs. | 0.14½ |

**FARINES ET PATES ALIMEN-
TAIRES**

Pâtes alimentaires

| | |
|---|------------|
| Bonne demande. | |
| Nous cotons: | |
| Arrow root, boîte de 7 lbs. | 0.18 |
| Farine Five Roses, qrt. | 7.25 |
| Farine Five Roses, sac | 3.75 |
| Farine Household, qrt. | 7.25 |
| Farine à pâtis. Océan, qrt. | 7.00 |
| Far. d'avoine granulée, sac | 3.75 |
| Far. d'avoine standard, sac | 3.75 |
| Far. d'avoine nne, sac | 3.75 |
| Farine d'avoine roulée, brl. | 6.75 |
| Farine d'avoine roulée, sac | 3.25 |
| Far. de ble-d'Inde, sac | 2.50 |
| Banner, Saxon et Quaker | |
| Oats, et Ogilvie, caisse | 0.00 4.15 |
| Cream of wheat, cse | 0.00 5.75 |
| Fécule de maïs, 1e qité, lb. | 0.00 0.07½ |
| Fécule de maïs, 2e qité, lb. | 0.00 0.06½ |
| Recule de pommes de terre, qrts de 1 lb., doz. | 0.00 1.50 |
| Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes de 5 lbs., lb. | 0.00 0.06½ |
| En vrac | 0.00 0.06½ |
| Paquets de 1 lb. | 0.00 0.07 |
| Nouillettes aux oeufs: Paquets de ½ lb., lb. | 0.00 0.07½ |
| Spaghetti. pâtes assorties: alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes. importés en vrac lb. | 0.00 0.09 |
| En paquets de 1 lb. | 0.00 0.09 |
| Tapioca pearl, en sac, la " | 0.05½ 0.06 |
| Tapioca seed, en sac, la " | 0.05½ 0.06 |
| Sagou | 0.05½ 0.06 |

VINAIGRE

| | |
|---|-----------|
| Nous cotons, prix nets: | |
| Bollman cruches paillées, 4 gall. imp. cruche | 0.00 2.50 |
| Domestique triple. cruches paillées, 4 gal. imp. cruche | 0.00 1.40 |
| 118 grains (proof), le gall. | 0.00 0.20 |

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

| | |
|--------------------------|-------------|
| Bonne demande courante. | |
| Nous cotons: | |
| Allspice, moulu lb. | 0.00 0.20 |
| Anis | 0.00 0.10 |
| Cannelle, moulue | 0.00 0.25 |
| Cannelle en mattes | 0.18 0.22 |
| Clous de girofle entiers | 0.20 0.22 |
| Clous de girofle entiers | 0.00 0.29 |
| Chicorée canadienne | 0.12 0.13 |
| Colza | 0.07 0.08 |
| Crème de tartre | 0.00 0.60 |
| Gingembre moulu | 0.00 0.25 |
| Gingembre en racine | 0.17 0.22 |
| Graine de lin non moulu. | 0.03½ 0.04½ |
| Graine de lin moulu | 0.06 0.07 |
| Graine de chanvre | 0.07½ 0.08 |
| Mac's moulu | 0.00 0.75 |
| Mixed spices moulues | 0.00 0.25 |
| Muscade moulue | 0.00 0.50 |
| Muscade | 0.20 0.35 |
| Piments (clous ronds) | 0.00 0.12 |
| Poivre blanc rond | 0.28 0.29 |
| Poivre blanc moulu | 0.00 0.33 |
| Poivre noir rond | 0.19 0.22 |
| Poivre noir moulu | 0.00 0.25 |
| Poivre de Cayenne pur | 0.00 0.30 |

| | | | |
|-------------------------------|---|------|------|
| Whole pickle spice | " | 0.16 | 0.20 |
| Sel fin en sac | | 0.00 | 1.35 |
| Sel fin en ¼ de sac | | 0.00 | 0.40 |
| Sel fin, quart, 3 lbs. | | 0.00 | 3.30 |
| Sel fin, quart, 5 lbs. | | 0.00 | 3.20 |
| Sel fin, quart, 7 lbs. | | 0.00 | 3.10 |
| Sel fin, en quart de 280 lbs. | | | |
| Ordinary fine | | 0.00 | 1.85 |
| Fine | | 0.00 | 2.10 |
| Dairy | | 0.00 | 2.25 |
| Cheese | | 0.00 | 2.35 |
| Gros sel, sac | | 0.80 | 0.85 |

| | |
|-----------------------------------|--------------|
| Légumes secs. | |
| Nous cotons: | |
| Orge mondé (pot), sac | 0.00 3.40 |
| Fèves blanches, Can., lb. | 0.04½ 0.05 |
| Orge perlé, sac | 4.00 4.50 |
| Fèves jaunes, minot | 0.00 3.00 |
| Lentilles rouges, par sac, lb. | 0.006 0.07 |
| Lentilles vertes, par sac " | 0.05 0.06 |
| Pois verts, No 1 | " 0.06 0.06½ |
| Pois cassé, le sac | " 0.04½ 0.05 |
| Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac | 0.00 3.25 |

RIZ

| | |
|--|-------------|
| La demande est bonne. | |
| Nous cotons: | |
| Riz importés: | |
| Riz Patna. sacs de 112 lbs., suivant qualité lb. | 0.05½ 0.06½ |
| Riz Carolina | 0.09 0.10 |
| Riz moulu | 0.00 0.06 |
| Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes | 0.00 4.25 |
| Riz décortiqués au Canada: | |
| Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal. | |
| Qualité B, sac, 250 lbs. | 0.00 3.50 |
| Qualité C, sac 100 lbs. | 0.00 3.60 |
| Sparkle | 0.00 5.85 |
| India Bright (sac de 100 lbs.) | 0.00 3.65 |
| Lustre | 0.00 3.75 |
| Polished Patna | 0.00 5.15 |
| Pearl Patna | 0.00 5.35 |
| Imperial Glacé Patna | 0.00 5.65 |
| Crystal Japan | 0.00 5.85 |
| Snow Japan | 0.00 6.05 |
| Ice Drips Japan | 0.00 6.20 |

FRUITS SECS

| | |
|--|------------------|
| Assez bonne demande. | |
| Nous cotons: | |
| Dattes et figues: | |
| Dattes en vrac | 1 lb. 0.00 0.06 |
| Dattes en pqt de | 1 lb. 0.00 0.07½ |
| Raisins de Corinthe. | |
| La lb. | |
| Corinthe Filiatras, en vrac | 0.00 0.09½ |
| Corinthe Filiatras, en cartons, 1 lb. | 0.010½ 0.11 |
| Raisins de Malaga. | |
| Lb. | |
| Lion | bte 0.00 4.00 |
| Royal Excelsior Eléphant | bte 0.00 5.50 |
| Raisins Sultana. | |
| Lb. | |
| Cartons, 1 lb. | 0.13 0.14 |
| En vrac | 0.12 0.12½ |
| Raisins de Valence. | |
| Lb. | |
| Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs. | manque |
| Valence Selected, btes de 28 lbs. | manque |
| Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs. | manque |
| Raisins de Californie. | |
| Lb. | |
| Epépinés, paq. 1 lb., fancy | 0.00 0.10 |
| Epépinés, paq. 1 lb., choix | 0.00 0.09½ |
| Noix et Amandes. | |
| Lb. | |
| Amandes Tarragone | 0.20 0.21 |
| Amandes Valence écalées | 0.50 0.52 |
| Cerneaux | 0.50 0.52 |
| Avelines | 0.15 0.16 |
| Noix de Grenobles Mayette | manquent |
| Noix Marbot | 0.17½ 0.18 |
| Noix du Brésil | 0.13 0.14 |
| Noix de coco râpées. à la lb. | 0.18½ 0.22 |
| Noix Pécan polies | 0.20 0.21 |
| Noix Pécan cassées | 0.00 0.55 |

| | | |
|--------------------------|-------|-------|
| Peanuts rôties, Coon | 0.09½ | 0.10½ |
| Peanuts rôties, G. | 0.10½ | 0.11½ |
| Peanuts rôties, Bon Ton | 0.13½ | 0.14 |
| Pruneaux 30/40 | 0.00 | 0.13½ |
| Fruits évaporés, | | Lb. |
| Abricots, boîte 25 lbs. | 0.00 | 0.18 |
| Pêches, boîtes 25 lbs. | 0.00 | 0.08½ |
| Poires, boîte 25 lbs. | 0.00 | 0.13 |
| Hommes tranchées, évapo- | | |
| rées, btes de 50 lbs. | 0.00 | 0.11 |
| Pelures de fruits. | | Lb. |
| Citron | 0.00 | 0.12 |
| Citronnelle | 0.00 | 0.18 |
| Orange | 0.00 | 0.13 |

CONSERVES ALIMENTAIRES**Conserves de Légumes.**

Nous cotons:

| | No 1 | No 2 |
|---------------------------------|--------|-------------|
| Asperges (Pointes), 2 lbs. | 2.25 | 3.25 |
| Asperges entières can., 2 lb. | 0.00 | 2.25 |
| Asperges Californie, 2½ lbs. | 0.00 | 3.45 |
| Betteraves tranchées, 3 lbs. | 0.00 | 1.32½ |
| Blé d'Inde | 2 lbs. | 0.92½ 0.95 |
| Blé d'Inde en épis | gal. | 4.50 4.52½ |
| Catsup, bte 2 lbs. | doz. | 0.00 0.65 |
| Catsup au gal. | doz. | 0.00 5.00 |
| Champignons hôtel, boîte | | 0.15 0.10 |
| Champignons, 1er choix | | 0.20½ 0.21 |
| Champignons, choix, btes | | 0.18½ 0.19½ |
| Choux de Bruxelles imp. | | 0.17 0.18 |
| Choux-fleurs | 2 lbs. | 0.00 1.05 |
| Citrouilles | 3 lbs. | 0.85 0.87½ |
| Citrouilles | gal. | 2.30 2.32½ |
| Épinards | gal. | 0.00 4.52½ |
| Épinards | 2 lbs. | 0.00 1.12½ |
| Épinards | 3 lbs. | 0.00 1.77½ |
| Épinards imp. | bte | 0.13 0.14 |
| Fèves Golden Wax | 2 lbs. | 0.92½ 0.95 |
| Fèves Vertes | 2 lbs. | 0.92½ 0.95 |
| Fèves de Lima | 2 lbs. | 1.20 1.22½ |
| Flageolets importés | bte | 0.16 0.17 |
| Haricots verts imp. | bte | 0.14 0.18½ |
| Macédoine de légumes | bte | 0.14½ 0.15½ |
| Marinades en seau, 5 gal. | | 0.00 2.75 |
| Petits pois imp. moyens, bte | | 0.00 0.13 |
| Petits pois imp. mi-fins, bte | | 0.00 0.13 |
| Petits pois imp. fins, bte | | 0.16 0.17 |
| Petits pois imp. ext. fins, bte | | 0.17 0.18 |
| Petits pois imp. surfins, bte | | (manquent) |
| Pois Can. English Garden | | 0.92½ 0.95 |
| Pois Can. Early June | | 0.95 0.97½ |
| Succotash | 2 lbs. | 1.00 1.10 |
| Tomates, 3 lbs., doz. | | 0.97½ 1.00 |
| Tomates, gall. | | 2.90 2.92½ |
| Truffes, ½ boîte | | 5.00 5.40 |

Conserves de fruits.

Très bonne demande.

Par doz., groupe No 1 No 2

| | | |
|-------------------------------|---------|------------|
| Ananas coupés en dés, | | |
| 1½ lb. | 0.00 | 2.50 |
| Ananas importés | 2½ lbs. | 2.75 3.25 |
| Ananas entiers (Can.) | 3 lb. | 0.00 2.50 |
| Ananas tranchés (Can.) | 2 lb. | 0.00 1.95 |
| Ananas râpés (emp. Can.) | | |
| 2 lbs. | 0.00 | 1.50 |
| Cerises rouges sans noyau, | | |
| 2 lbs. | 1.92½ | 1.95 |
| Fraises, sirop épais, 2 lbs. | 2.15 | 2.17½ |
| Framboises, sirop épais, | | |
| 2 lbs. | 0.00 | 1.97½ |
| Gadelles rouges, sirop épais, | | |
| 2 lbs. | 0.00 | 1.45 |
| Gadelles noires, sirop épais, | | |
| 2 lbs. | 0.00 | 1.45 |
| Groseilles, sirop épais, | | |
| 2 lbs. | 0.00 | 1.45 |
| Marinades can | 1 gal. | 0.00 0.80 |
| Olives, 1 gal. | gal. | 1.27½ 1.70 |
| Pêches jaunes | 2 lbs. | 0.00 1.67½ |
| Pêches | 3 lbs. | 0.00 2.12½ |
| Poires (Bartlett) | 2 lbs. | 1.55 1.57½ |
| Poires | 3 lbs. | 2.05 2.07½ |
| Pommes | 3 lbs. | 0.00 1.10 |
| Mûres, sirop épais | lbs. | 0.00 1.95 |

| | | |
|------------------------------|--------|------------|
| Pommes Standard | gal. | 2.25 2.75 |
| Prunes Damson, sirop épais, | | |
| 2 lbs. | 1.10 | 1.15 |
| Prunes Lombard, sirop épais, | | |
| 2 lbs. | 1.02½ | 1.05 |
| Prunes de Californie, 2½ lb. | 0.00 | 2.74 |
| Prunes Greengage, sirop | | |
| épais | 2 lbs. | 1.10 1.12½ |
| Rhubarbe Preserved, | 2 lbs. | 0.00 1.55 |
| Cerises blanches | doz. | 0.00 2.25 |
| Cerises noires | doz. | 0.00 2.40 |
| Framboises | doz. | 0.00 2.00 |
| Mûres | doz. | 0.00 2.40 |
| Gadelles rouges | doz. | 0.00 2.40 |

Conserves de poissons.

Très bonne demande.

Nous cotons:

| | | |
|-------------------------------|------------|-------------|
| Anchois à l'huile (suivant | | |
| format) | doz. | 2.25 6.10 |
| Caviar | ½ lb. doz. | 5.15 5.25 |
| Caviar | ¼ lb. doz. | 10.00 10.25 |
| Crabes | 1 lb. doz. | 3.75 3.00 |
| Crevettes en saumure, 1 lb. | 0.00 | 1.75 |
| Crevettes sans saum. | 1 lb. | 0.00 1.80 |
| Finnan Hadd'es. | doz. | 1.35 1.40 |
| Harengs frais, importés, | | |
| doz. | 1.20 | 1.25 |
| Harengs marinés, imp. | “ | 1.60 1.65 |
| Harengs aux Tom., imp. | “ | 0.00 1.75 |
| Harengs kippered, imp. | “ | 0.00 1.75 |
| Harengs canadiens kippered | | 0.95 1.00 |
| Harengs canadiens, sauce | | |
| tomates | | 0.95 1.00 |
| Homards, bte h., 1 lb. | “ | 6.55 6.65 |
| Homards, bte plate, ½ lb. | “ | 3.52½ 3.60 |
| Homards, bte plate, 1 lb. | “ | 6.75 6.90 |
| Huitres (solid meat) 5 oz. | | |
| doz. | 0.00 | 1.40 |
| Huitres (solid meat), 10 oz. | | |
| doz. | 0.00 | 2.00 |
| Huitres | 1 lb. | 0.00 1.50 |
| Huitres | 2 lbs. | 0.00 2.45 |
| Maquereau, tin 1 lb., la doz. | | 1.00 1.05 |
| Morue No 2 | lb. | (manque) |
| Morue No 1 en quart | lb. | 0.04 0.05 |
| Royans aux truffes et aux | | |
| achards | bte | 0.17 0.18 |
| Sardines can. ½ bte, cse | | 4.00 4.25 |
| Sardines françaises, ¼ btes | | 0.17½ 0.32 |
| Sardines françaises, ½ btes | | 0.23 0.51 |
| Sardines Norvège, ¼ bte | | 9.00 11.00 |
| Sardines sans arêtes | 1400 | 0.24 0.25 |
| Saumon Labrador, 100 lbs. | | 0.00 8.50 |
| Saumon Cohoes, Rraser | | |
| River, 1 lb. | | 0.00 1.70 |
| Saumon rouge: | | |
| Horse Shoe et Clover Leaf, | | |
| boîte basse, ½ lb., doz. | 1.55 | 1.57½ |
| Horse Shoe et Clover Leaf, | | |
| boîte basse, 1 lb., doz. | 2.70 | 2.72½ |
| Saumon rouge Sockeye, | | |
| (Rivers' Inlet), bte hau- | | |
| te, 1 lb. | doz. | 2.40 |
| Saumon rouge du printemps, | | |
| bte haute, 1 lb. | doz. | 0.00 2.00 |
| Saumon Humpback, 1 lb. | | |
| doz. | 0.00 | 1.25 |
| Truite des mers, 100 lbs. | | 0.00 7.00 |

HARENGS DU LABRADOR

| | | |
|----------|------|------|
| Quarts | 0.00 | 5.75 |
| ½ Quarts | 0.00 | 3.25 |

PAPIER D'EMBALLAGE

| | |
|---|-------|
| Papier Manille en rouleaux | 0.03 |
| Papier brun en rouleaux | 0.02½ |
| Le papier Manille 13 x 17 est coté 20c. | |

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$5.00 la caisse et de 11½¢ à 12c la livre, poids net, blanc ou marbré.

GRAISSE A ROUES

On cote:

Graisse Impérial, en lots de

| | | |
|------------------------------|------|-------|
| grosse | doz. | 0.57½ |
| Caisse de 4 doz. | “ | 0.60 |
| Graisse au mica: | | |
| Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.) | | |
| doz. | 0.90 | 0.95 |
| Boîtes de 3 lbs. (par doz.) | doz. | 2.25 |

HUILE D'OLIVE

Nous cotons:

| | | |
|--|------|-------|
| Huile Loublon: | | |
| Pintes | 0.00 | 2.25 |
| Chopines | 0.00 | 1.20 |
| ½ chopines | 0.00 | 0.60 |
| L'huile d'olive Barton et Guestier est | | |
| cotée: | | |
| Qrts. | 0.00 | 8.75 |
| Pts. | 0.00 | 9.75 |
| ½ Pts. | 0.00 | 10.75 |

BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:

| | | |
|---|------|-------------|
| B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.: | | |
| 6 à la lb. | lb. | 0.00 0.07½ |
| 12 à la lb. | “ | 0.00 0.10 |
| B. Paraffine, 6 à la lb. | | 0.08 0.09 |
| B. Paraffine, 12 à la lb. | | 0.08½ 0.09½ |
| B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12 | 0.00 | 0.15 |
| B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8 | 0.16 | 0.17 |
| Cierges approuvés | lb. | 0.00 0.37½ |
| Huile de 8 jours, gallon | 1.50 | 1.60 |

PLATS EN BOIS

Nous cotons:

| | | |
|-----------------------------|------|------|
| Carrés de ½ lb., crate 500 | 0.00 | 0.95 |
| Carrés de 1 lb., crate 500 | 0.00 | 1.00 |
| Carrés de 2 lbs., crate 500 | 0.00 | 1.15 |
| Carrés de 3 lbs., crate 500 | 0.00 | 1.40 |
| Carrés de 5 lbs., crate 250 | 0.00 | 0.85 |

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

| | |
|-----------------------|-------|
| Cuvette No 0, la doz. | 11.00 |
| Cuvette No 1, la doz. | 9.50 |
| Cuvette No 2, la doz. | 8.00 |
| Cuvette No 3, la doz. | 7.00 |

BALAIS

Nous cotons:

| | | |
|--------------------------------|---------|------|
| A longs manches | 0.00 | 2.75 |
| Avec manches ordinaires | La doz. | |
| 3 cordes | | 2.50 |
| 4 cordes | | 3.00 |
| 5 cordes | | 3.50 |
| D'enfant, 2 cordes | 0.00 | 1.10 |
| D'enfant, 1 corde | 0.00 | 0.85 |
| Manches de faubert (mop), doz. | | 1.20 |

EPINGLES A LINGE

Epingles ordinaires:

| | |
|-----------------------------|------|
| Boîtes de 5 grosses, la bte | 0.85 |
|-----------------------------|------|

Epingles à ressort:

| | |
|-----------------------------|------|
| Boîtes de 2 grosses, la bte | 0.90 |
|-----------------------------|------|

MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:

| | | |
|----------------------------|------|------|
| Mèches No 2 | lb. | 0.22 |
| Mèches No 2 | “ | 0.15 |
| Mèches No 0 | “ | 0.12 |
| Brûleurs No 2 | doz. | 0.85 |
| Brûleurs No 1 | “ | 0.65 |
| Brûleurs No 0 | “ | 0.65 |
| Brûleurs, dessus verre (A) | “ | 1.65 |
| Brûleurs, dessus verre (B) | “ | 1.00 |
| Cheminées (climax) No 2 | “ | 0.65 |
| Cheminées (climax) No 1 | “ | 0.45 |
| Cheminées (climax) No 0 | “ | 0.45 |
| Cheminées (Bonanza) No 2 | “ | 0.95 |
| Cheminées (Bonanza) No 1 | “ | 0.75 |

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

| | | |
|--------------------|------|-------|
| Pratt's Astral Oil | gal. | 0.20 |
| Standard Acme | “ | 0.16½ |

HUILE DE COTON

Nous cotons:

| | | |
|----------|------|------|
| Au baril | 1.10 | 1.25 |
|----------|------|------|

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

Assurance en force..... \$2,816,504,462
 Polices en vigueur au 31 décembre 1913..... 13,957,742.

En 1913, la compagnie a émis au Canada des polices pour plus de..... \$51,000,000.

Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fideli-commiss canadiens, exclusivement pour les Canadiens, plus de..... \$20,000,000.

Il y a plus de 700,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GBO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEHLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie indépendante (Incendie))

Bureaux: 74 rue Notre-Dame Ouest
Coin St-François-Xavier, MONTREAL

Hon. H. B. Rainville, Président.

E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
Bris de glaces, Automobiles,
Responsabilité des Fonctionnaires

Agents principaux pour:

The Scottish Union & National Ins. Co.
d'Edimbourg.German American Insurance Co.
de New-York.

Nous considérons toutes commandes d'agences de la part de personnes responsables. L'expérience n'est pas absolument indispensable.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS

39 rue St-Sacrement,

TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

**Assurances****ON COMBATTRA LA TAXE PROVINCIALE.**

Déclarant que la taxe provinciale de 1¼ pour cent imposée sur les recettes brutes est inconstitutionnelle, il est très probable que les compagnies d'assurance-vie du Canada vont combattre la mesure. Dans une récente interview, M. A. B. Wood, actuaire de la Sun Life Assurance Company, de Montréal, a établi que l'un des plus ardues problèmes auxquels les compagnies d'assurance ont à faire face en ce moment est la lourde taxe que certaines provinces leur ont imposée. La province de Québec prélevait déjà un péage de 1¼ pour cent sur les recettes brutes des compagnies d'assurance-vie et la Législature d'Ontario a adopté le même taux à sa dernière session, l'ancien taux étant de un pour cent.

"Nous considérons cette taxe injuste et illégitime, dit M. Wood, tant au point de vue économique qu'au point de vue social. Dans

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1859

Téléphone Bell Main 5381

Actif..... \$557,885.95

Réserve..... \$193,071.19

Autres Valeurs passives.... 20,688.00

\$213,759.19

Surplus pour les assurés.....\$344,126.76

Bureau - Chef:

EDIFICE OULUTH,

60 rue Notre-Dame Ouest,
angle de la rue St-Sulpice.

MONTREAL.

L. A. Lavallée, Président
Ferd. Pagé, Gérant Provincial**BUREAU-CHEF**

112 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

DIRECTEURS:

J. Gardner Thompson, Président et Directeur-Gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevalier, Ecr.; A. G. Dent, Ecr.; T. J. Drummond, Ecr.; John Emo, Ecr.; Sir Alexandre Lacoste; Wm. Molson Macpherson, Ecr.; J. C. Rimmer, Ecr.; Sir Frederick Williams-Taylor.

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social: Angle des rues Notre-Dame et St-Vincent.
MONTREAL

Les Prévoyants du Canada**ASSURANCE FONDS DE PENSION**

Capital Autorisé.....\$500,000.00

Actif du Fonds de Pension,

le 30 septembre 1914\$543,044.53

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil; Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente; Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension. Total de l'actif du Fonds de Pension seulement: \$543,044.53.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

BUREAU-CHEF:

Edifice "DOMINION" 126, St-Pierre
Québec.

BUREAU A MONTREAL:

Chambre 22, Edifice "LA PATRIE";
X. LESAGE, GERANT.

Pour toutes vos productions imprimées, vous avez intérêt à employer des caractères simples, d'une lecture facile.

LA COMPAGNIE

EQUITABLE

**D'Assurance Mutuelle
Contre le Feu.**

180 Rue ST-JACQUES,
MONTREAL.

Les nouvelles affaires ont augmenté de 30 % dans les premiers six mois de l'année et la Compagnie n'a aucune perte contestée.

Certifié correct

C. A. SYLVESTRE,

Auditeur Licencié.

Montréal, 1er Juillet 1913.

"L'Equitable" couvre toutes ses obligations sans discussion inutile ou coûteuse pour les Réclamants. . . .

presque tous les pays civilisés on cherche à résoudre le problème de fournir au public un moyen de se protéger contre les incapacités du vieil âge. Nous prétendons que la taxe de 1¼ pour cent est injuste et induement élevée. De deux choses l'une: ou cette taxe aura pour résultat de réduire les profits auxquels un porteur de police a droit de s'attendre, qu'elle aura pour effet d'augmenter le taux des primes à un niveau qui affectera sensiblement les chances de la moyenne des citoyens de s'assurer contre les accidents et la mort.

M. Wood dit que l'association des assureurs sur la vie va s'enquérir de la constitutionnalité de la taxe prélevée par les provinces de Québec et d'Ontario. La Loi de l'Amérique Britannique du Nord a donné à chaque province le droit de prélever des taxes directes seulement. "Nous avons l'avis d'avocats éminents que

(A suivre à la page 30.)

Sun Life of Canada

Actif \$ 55,726,347.32
Assurances en vigueur.... 202,363,996.00

Ecrivez au Bureau Principal, Montréal, pour vous procurer la brochure intitulée "Prospère et Progressive."

Un détenteur d'une police

écrit ce qui suit à la Canada Life: "J'ai reçu aujourd'hui le Bonus Additionnel de \$1,361.90 en rapport avec ma police de \$5,000 et comme cela représente plus de 42% de mes dix primes, j'en suis on ne peut plus satisfait.

La police dont il s'agit est une police à vie en dix paiements. Elle est actuellement complètement payée, mais continuera à recevoir les dividendes durant toute la vie de son tenant.

La Canada Life gagne plus que jamais un surplus chaque année. C'est là, la raison de la popularité de

**La Canada Life Assurance
COMPANY**

**La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE**

Contre l'Incendie

Actif excédant \$ 825,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, § Edouard VII, Chap. 69.
Bureau-Chef; 181 rue Girouard, St-Hyacinthe

**RESPONSABILITE PATRONALE
La Prevoyance**

Capital \$500,000.00

Aussi: — Accidents, Maladies, Glaces, Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de contrats.

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau Chef:

160 rue St-Jacques, Montréal

Tel. Bell: Main 1626

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE EN 1817

Capital Payé.....\$16,000,000.00
Réserve.....16,000,000.00
Profit non partagés.....1,098,968.40

SIEGE-SOCIAL, MONTREAL

Bureau des Directeurs.—H. V. Meredith, Ecr., Président R. P. Angus, H. B. Greenfields, Sir William MacDonald, Hon. Robt Mackay, Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O., David Morrice, C. R. Hosmer A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. M. Drummond, D. Forbes Angus et Wm. McMaster,

Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général, A. D. Braithwaite Assistant Gérant-Général.

Succursales dans toutes les principales cités et villes du Canada et en Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, Terre-Neuve et Mexique.

Seize Succursales dans la ville de Montréal.

Département d'Épargne dans toutes les Succursales du Canada

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

Capital.....\$2,000,000
Réserve.....1,700,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ.....\$4,000,000
FONDS DE RÉSERVE.....4,800,000

E. C. PRATT Gérant-Général

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

| | | |
|------------------------|----------------------|-------------------|
| Arthabaska | Rue Sainte-Catherine | Sutton |
| Bedford | Avenues du Parc | Richmond |
| Cowansville | et Georges-Émile | Roberval |
| Chicoutimi | Maisonneuve | Sorel |
| Drummondville | Market and Harbour | Saint-Césaire |
| Fraserville et Rivière | Mont-Joli | Saint-Ours, Qué. |
| du Loup Station | Côte des Neiges— | Sainte-Thérèse de |
| Knowlton | Boulevard St-Laurent | Blainville |
| Lachine | Montréal-Rue St- | Victoriaville |
| Montréal-Rue St- | Jacques | Ville St-Pierre |
| Tétreaultville | Pierreville | Waterloo |
| | Québec | Berlin, Ont. |
| | St-Marie de Beauce | |

90 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED
ANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE.

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mins Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N.-E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N.-E.

Banque Provinciale Du Canada

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS (au 31 Déc. 1913) \$1,637,873.49

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin, Limitée. Administrateur du Crédit Foncier-Franco-Canadien.
Vice-Président: W. F. CARSLY, Capitaliste.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.
Hon. L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, P. Q.
M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
M. ALPHONSE RACINE, De la maison de gros "Alphonse Racine Ltée."
M. L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
M. M. CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien

BUREAU CHEF

Directeur Gérant Général: M. TANCREDE BIENVENU
M. J. W. L. FORGET, Inspecteur M. ALEX. BOYER, Secrétaire
66 SUCCURSALES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, D'ONTARIO ET DU NOUVEAU BRUNSWICK.

Correspondants à l'Étranger: États-Unis: New-York, Boston, Buffalo Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé \$4,000,000
Fonds de Réserve 3,825,000 Total de l'Actif au-delà de 32,000,000
Capital payé \$4,000,000

DIRECTEURS: M. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Beique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.; A. A. Laroque, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Ieduc, Gérant; P. A. Lavalée Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL

SUCCURSALES DE LA VILLE

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Atwater, 1636 St-Jacques. | Outremont, 1134 Laurier O. |
| Aylwin, 2214 Ontario Est. | Papineau, 2267 Papineau. |
| Centre, 272 St-Catherine Est. | Pointe St-Charles, 316 Centre. |
| Delanauillère, 737 Mont-Royal Est. | St-Denis, 696 St-Denis. |
| DeLormier, 1126 Mont-Royal Est. | St-Edouard, 2498 St Hubert. |
| Est, 711 St-Catherine Est. | St-Henri, 1835 Notre-Dame O. |
| Fullum, 1598 Ontario Est. | St-Viateur, 191 St-Viateur O. |
| Hochelaga, 1671 St-Catherine Est. | St-Zotique, 1108 Blvd. St-Laurent. |
| Longue-Pointe, 4033 Notre-Dame E. | Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent. |
| Maisonneuve, 545 Ontario, Mais. | Emard, 77 Blvd Monk. |
| Mont-Royal, 1184 St-Denis. | Verdun, 125 Avenue Church. |
| N.-D. de Grâce, 289 Blvd. Décarie. | Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville. |
| Ouest, 629 Notre-Dame O. | Willeray, 3326 St-Hubert. |

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

| | | |
|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| Apple Hill, Ont. | N.-D. des Victoires, | St-Justin, Qué. |
| Beauharnois, Qué. | Pte-aux-Trembles, Q. | (Co. Maskinongé). |
| Berthier, Qué. | Pointe-Claire, Qué. | St-Justine de |
| Bordeaux, Qué. | Pont de Maskinongé, | Newton, Qué. |
| (Co. Hochelaga). | Q. (Co. Maskinongé). | St-Lambert, Qué. |
| Cartier, Qué. | Prince-Albert, Sask. | St-Laurent, Qué. |
| Casselman, Ont. | Québec, Qué. | St-Léon, Qué. |
| Charette Mills, Qué. | Québec, rue St-Jean, Q. | St-Martin, Qué. |
| Chambly, Qué. | Russel, Qué. | St-Paul Abbottsford, Q. |
| Edmonton, Alta. | St-Albert, Alta. | St-Paul l'Ermitte, Qué. |
| Farnham, Qué. | St-Poniface, Man. | St-Paul des Métis, Alta |
| Fournier, Ont. | St-Claire, Qué. | St-Pie de Bagot, Qué. |
| Granby, Qué. | (Co. Dorchester). | St-Pierre, Man. |
| Gravelbourg, Sask. | St-Cuthbert, Qué. | St-Philippe de |
| Hawkesbury, Ont. | (Co. Berthier). | Laprairie, Qué. |
| Joliette, Qué. | St-Eizéar de Laval, Q. | St-Prudentienne, |
| Lachine, Qué. | St-Genève, Qué. | (Co. Shefford). |
| Laprairie, Qué. | (Co. Jacques-Cartier). | St-Rémi, Qué. |
| L'Assomption, Qué. | St-Genève | St-Rock de Québec, Q. |
| Lanorale, Qué. | de Batiscan, Qué. | St-Simon de Bagot, Q. |
| (Co. Berthier). | St-Gervais, Qué. | St-Thécle, Qué. |
| Longueuil, Qué. | (Co. Bellechasse). | St-Valérien, Qué. |
| L'Original, Ont. | St-Ignace de Loyola, Q. | St-Vincent de Paul, |
| Louiseville, Qué. | St-Jacques l'Acigné, | Qué. (Co. Laval). |
| Marville, Qué. | Qué. | Sherbrooke, Qué. |
| Maxville, Ont. | St-Jérôme, Qué. | Sorel, Qué. |
| Mont-Laurier, Qué. | St-Julienne, Qué. | Trois-Rivières, Qué. |
| Notre-Dame de Trois- | (Co. Montcalm). | Valleyfield, Qué. |
| Rivières, Qué. | | Victoriaville, Qué. |
| | | Vankleek Hill, Ont. |
| | | Winnipeg, Man. |

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

(Suite de la page 12)

ARTHUR P. TIPPET & CO., Montréal.
Lime Juice "Stowers" La case
 Lime Juice Cordial, 2 doz. pts. 4.00
 Lime Juice Cordial, 1 doz. pts. 3.50
 Double Refi, lime juice 3.50

AGENCES

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,

Légumes importés

"LE SOLEIL"

Aspeiges C/S
 En Branches Géantes, bocal, 16 s. 11.00
 En Branches Géantes, 1 kilo, 50 s. 26.00
 En Branches Grosses, ½ kilo, 100 s. 25.00
 En Branches Grosses, 1 kilo, 50 s. 24.00
 En Branches Extra, 1 kilo, 50 s. 23.00
 Coupées sur Extra, 1 kilo, 50 s. 22.00

Flageolets
 Extra Fins, 1 kilo, 40 s. 14.00
 Extra Fins, ½ kilo, 100 s. 14.50
 Moyens, ½ kilo, 100 s. 12.00

Haricots

Verts Extra Fins, ½ flac., 40 s. 10.00
 Verts Fins, ½ kilo, 100 s. 12.50
 Verts Fins, 1 kilo, 50 s. 12.00
 Verts Moyens, ½ kilo, 100 s. 8.50
 Verts Coupés, ½ kilo, 100 s. 8.50

Divers

Côtes de Céleri, ½ kilo, 100 s. 9.00
 Côtes de Céleri, 1 kilo, 50 s. 8.50
 Céleri (pieds), ½ kilo, 100 s. 11.00
 Fonds d'Artichauts, ½ kilo, 100 s. 33.00
 Salsifis, ½ kilo, 100 s. 12.50

Soupes.

Oseille, ½ kilo, 100 s. 10.00
 Crème de Céleri, ½ kilo, 100, s. 7.50
 Cerfeuil Vert, ½ kilo, 100 s. 10.00
 Purée de Tomates, ½ kilo, 100 s. 11.50

Huile d'Olive "Minerva" Doz.

Caisse 12 bout., litre 8.00
 Caisse 12 bout., qrts. 7.00
 Caisse 24 bout., pts. 7.50
 Caisse 24 bout., ½ pts 5.00
 Caisse 48 estagnons, ¼ gall. 3.00

Savons de Castille

Le Soleil 72% d'huile d'Olive. Caisse

Caisse de 200 morc. de 3½ oz. 5.50
 Caisse de 12 barres de 3 lbs. 0.11½
 Caisse de 25 barres de 11 lbs. 0.10½

La Lune 65% d'huile d'Olive Lb.

Caisse de 25 barres de 11 lbs. 0.09½
 Caisse de 50 morc. carrés de 12 oz. 5.00
 Caisse de 12 barres, 3 lbs. 0.10

Pois.

Sur extra fins, ½ flacon 11.00
 Sur extra fins, ½ kilo 17.00
 Extra fins, ½ kilo 16.00
 Extra fins, 1 kilo 15.00
 Très fins, ½ kilo 14.50
 Fin, jus maigre, ½ kilo 15.00
 Fins, ½ kilo 12.50
 Moyen No 2, ½ kilo 10.00
 Moyen No 3, ½ kilo 9.00

François Petit.

Pois fins, ½ kilo 10.50

BUREAU D'ENREGISTREMENT. DE TROIS-RIVIERES

Ventes.

Shérif de Trois-Rivières à F. X. Vanasse, St-Elie; Louis Pelland à Honoré Lafontaine, Grand'Mère; Martel & Dufresne à Antoine Cadorette, Trois-Rivières; Maria et Ida Ryan à J. A. Vézina, Trois-Rivières; Jérôme Gélinas à Alfred Blais, Ste-Flore; Ludger Sigman à Corporation de Trois-Rivières, Trois-Rivières; Athanase Crête à Chs. Ed. Fréchet, Pointe du Lac.

Transport.

F. X. Lacoursière à Joséphat Leblanc, Ste-Flore.

Obligations.

L. J. Dostaler à Désiré Deschesnes, Grand'Mère; Jules Balcer à Alphonse Toupin, Trois-Rivières; L. P. Dallaire à Ernest Mercier, Trois-Rivières; S. G. St-Arnauld à Joseph Houle, Shawinigan Falls; Théodore Philibert à Arsène Denoncourt, Ste-Flore; Louis Héroux à

Arsène Bournival, Baie Shawinigan; Adélarde St-Martin à Chs. St-Martin, Shawinigan Falls; Alcide Thibaudeau à Lucien Gagnon, Shawinigan Falls; Zarella Hains à Antoine Lambert, Shawinigan Falls; Hercule Gauthier à Dame J. L. Marchessault, Shawinigan Falls; S. G. St-Arnauld à Victor Boissonneault, Shawinigan Falls; Alfred Boisclair à Victor Lachapelle, Trois-Rivières.

Privilèges.

L. J. Beauchesne à E. A. Lampfon, Grand'Mère; Chs. Hamelin & Fils à J. H. Giroux, Trois-Rivières.

Mariages.

Louis Vadeboncoeur à Olive Vézina, Trois-Rivières; Emile Lemerise à Béatrice Sawyer, Pointe du Lac.

Vente à réméré.

Antonio Cadorette à Eucher Masse, Trois-Rivières.

Cessions.

Hector Gignac à Eucher Masse, Trois-Rivières; Adolphe Balcer à Jules Balcer,

Trois-Rivières; Euphémie Dechêne à Antoinette Dechêne, Ste-Flore.

Donations.

Théophile Tellier à Vve Jos. Desjardins, Grand'Mère; Joseph Rondeau à Corporation de Trois-Rivières, Trois-Rivières; Socurs de la Providence à Corporation de Trois-Rivières, Trois-Rivières.

Jugements.

Louis Paulhus vs. Johnny Baribeau, Trois-Rivières, \$64.50; Adolphe Caraud vs. Emile Lemay, Trois-Rivières, \$25.00; J. A. Comeau vs. Ernest Cloutier, Trois-Rivières, \$26.25; Pierre Dufresne vs. Vve Ange Duguay, Trois-Rivières, \$26.00; Jérémie Poliquin vs. Euclide Lambert, Trois-Rivières, \$21.45; Euch. Paquin vs. Ovila Garceau, Trois-Rivières, \$25.85; Banque Nationale vs. Y. G. Charette, Trois-Rivières, \$42.53; Banque Nationale vs. Y. G. Charette, Trois-Rivières, \$33.06; N. E. Godin vs. Noël Leblond, Ste-Agathe, \$57.35.

LES TRIBUNAUX

COUR SUPERIEURE.

ACTIONS.

| | | |
|---|-----------------------------|------------------|
| Défendeurs. | Demandeurs. | Montants. |
| | Champlain. | |
| Sauvageau, E. | Royal Can. Jewelry Co. | \$120 |
| | Outremont. | |
| Lépine, Léon | Pauzé & Gohier | 2,813 |
| Burns, W. A. | Bessette, W. | 200 |
| | Pointe-Claire. | |
| Lareau, Mlle R. | Hodgson, Summer & Co., Ltd. | 125 |
| | St-Méthode. | |
| Laroche, Arthur | Jackson & Savage, Ltd. | 110 |
| | St-Paul du Buton. | |
| Gagné, Diogène | Royal Can. Jewelry Co. | 180 |
| | Westmount. | |
| Stewart, John; John Stewart & Co. (Montréal). | Gagnon, Abondius | 275 |

COUR DE CIRCUIT.

JUGEMENTS RENDUS.

| | | |
|-------------------------|----------------------------------|------------------|
| Défendeurs. | Demandeurs. | Montants. |
| | Beauharnois. | |
| Fortier, Jos. | Hervy Chemical Co. of Can., Ltd. | \$27 |
| | Dorion. | |
| Lalonde, Dame Vallières | E. T. Corset Co., Ltd. | 23 |
| | Lachine. | |
| Pruneau, Ph. | Lussier, A. | 35 |
| Clapman, Norman | Travellers Life Ass. Co. | 29 |

| | | |
|--|--|----------|
| Laing Boat Co. Giroux, E. | Cie Auvents Marchands, Ltée Schacter, T. | 55 15 |
| Palmer, G. W. | Longueuil. | |
| | Bourdon, G. | 87 |
| | Maisonneuve. | |
| Surprenant, Henri Guertin, Eug. Tremblay, Chs. | Mercier, T. | 26 |
| | D. C. Brosseau & Cie, Ltée Chaumont, C. | 72 50 |
| Reeves, Adolphe | Pointe-aux-Trembles. | |
| | Pesant, Z. | 75 |
| Cleland, J. | Ormstown. | |
| | Montreal Dairy Co., Ltd. | 35 |
| Purcel, F. D. | Outremont. | |
| Church, Dollard | Ritchie, W. H. | 39 |
| Hue, J. H. | St-Hilaire. | |
| | Geoffrion, A. | 72 |
| Goyer, G. Taillefer, Nap., jr. | St-Lambert. | |
| | D. Brodeur et al. | 35 |
| Sheriff, James Ackman, R. | St-Laurent. | |
| | Hudon, Orsali, Ltée Lefrançois, A. | 25 34 |
| Parentau, L. | Westmount. | |
| | Guillevin, F. X. T. Dionne et al. | 25 60 |
| | Yamaska Est. | |
| | Desparois, Garneau & Cie | 27 |

COUR SUPERIEURE.

JUGEMENT RENDU.

| | | |
|-------------------|---------------------|-----------------|
| Défendeur. | Demandeur. | Montant. |
| Dubois, A. | St-Jean. | |
| | Hudon, Orsali, Ltée | \$126 |

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

L'AMIANTE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Durant l'année 1913, des rapports d'expéditions d'amiantes ont été reçus de neuf exploitants, et tant au point de vue de la quantité que de la valeur, ces expéditions indiquent une augmentation très notable sur celles de l'année précédente.

Dans les douze mois finissant le 31 décembre 1913, 136,609 tonnes de fibre d'amiantes ont été expédiées des centres de production, qui sont Thetford Mines, Black Lake, Danville et East Broughton. Les envois de East Broughton, cependant, ont été peu considérables et se composaient de produits provenant de stocks, car aucune des mines de ce district n'a été exploitée durant l'année.

La valeur de l'amiantes a été de \$3,830,504, chiffre le plus élevé qu'elle ait encore atteint. C'est un peu plus que l'extraction de l'année, la différence étant prise sur les stocks accumulés durant les années précédentes. Ces chiffres ne comprennent pas la valeur de l'asbestic qui est un sous-produit des ateliers d'amiantes. Il a été expédié 28,473 tonnes d'asbestic ou de sable d'amiantes, évaluées à \$20,346, soit en moyenne 71 cents la tonne.

Depuis 14 ans, le progrès et le développement de l'industrie de l'amiantes ont été remarquables, comme on le voit au tableau suivant qui donne les qualités et les valeurs des expéditions annuelles depuis 1900.

| Année | Tonneaux | Valeur |
|--------|----------|------------|
| 1900.. | 21,408 | \$ 719,416 |
| 1901.. | 33,466 | 1,274,315 |
| 1902.. | 30,634 | 1,161,970 |
| 1903.. | 29,261 | 916,970 |
| 1904.. | 35,479 | 1,186,970 |
| 1905.. | 48,960 | 1,476,450 |
| 1906.. | 61,675 | 2,143,653 |
| 1907.. | 61,985 | 2,455,919 |
| 1908.. | 65,157 | 2,551,596 |
| 1909.. | 63,965 | 2,296,584 |
| 1910.. | 80,605 | 1,667,829 |
| 1911.. | 102,224 | 3,026,306 |
| 1912.. | 111,175 | 3,059,084 |
| 1913.. | 136,609 | 3,830,504 |

La classification adoptée par le Bureau des Mines est arbitraire. Dans la classe de l'amiantes "Crude No 1", nous comprenons tout l'amiantes extrait à la main évalué à \$200 la tonne ou plus; dans celle du "Crude No 2", l'amiantes extrait à la main évalué à moins de \$200.

Les "Mill Stock" Nos 1, 2 et 3 valent respectivement \$45 et plus; entre \$45 et \$20, et moins de \$20 la tonne.

Chaque producteur adopte sa méthode spéciale de classification avec une marque ou désignation à lui particulière pour chaque qualité. Dans le Mill Stock No 1 nous avons groupé les qualités que l'on a données dans les rapports sous les désignations suivantes: "X", "Spécial", "C", "1A", "2A", "No 1", "No 2", "AAA", "SB", "16A", "21", "23", "X", "D".

Dans le "Mill Stock No 2", évalué entre \$20 et \$45, nous remarquons "LN", "OK", "IS", "D", "RM", "E", "Na 2", "No 3", "No 4", "2X", "SA", "C", "SB" et "SC", "BF", "LM", "A", "XX".

Dans le "Mill Stock No 3", sont groupées les désignations suivantes: "XX", "C", "D", "F", "3B", "C", "No 3", "No 5", "No 2", "No 3X", "SD", "E", "F", "XXX", "Z", "C", "F", "KP", "S".

Nous avons donné une liste semblable dans notre rapport de l'année 1910, et si on les compare, l'on verra que bien peu de ces désignations données en 1910 ont été conservées en 1913. Sauf pour les compagnies qui produisent actuellement les qualités d'amiantes dont il s'agit, ces désignations n'offrent aucun sens et sont de véritables énigmes pour l'acheteur. En conséquence, d'après le système actuel, les ventes d'amiantes ne peuvent se faire que sur échantillon. Si l'on pouvait, dans toutes ces classes, fixer un étalonnage, et adopter une classification uniforme, les diverses compagnies réaliseraient une grande économie, et de temps et d'argent, dans la mise en vente, et en outre, cela contribuerait à établir le marché à l'amiantes sur une base rationnelle et systématique.

Il y a eu une amélioration marquée dans l'industrie de l'amiantes en 1913, et bien que les conditions à la clôture de l'année ne fussent pas encore l'idéal, elles étaient cependant plus satisfaisantes qu'elles ne l'avaient été depuis plusieurs années. La marge des profits dans l'industrie de l'amiantes n'est pas large. Si l'on prend les chiffres de l'année dernière, et si l'on tient compte des expéditions faites à mêmes les stocks déjà disponibles, l'on verra que la valeur réelle de l'amiantes extrait de la roche durant l'année a été de \$1,665,107, en supposant que l'amiantes en mains fut des mêmes prix que celui qui a été vendu et expédié. Cette valeur d'amiantes a été extraite de 2,527,410 tonnes de ro-

ches amiantifères. Dans cette proportion, la moyenne de rendement de chaque tonne de roche n'a été que de \$1.45. En 1912, elle était de \$1.38 et en 1911 de \$1.53.

Il est vrai qu'une proportion d'environ vingt pour cent de la roche s'en va aux halles ou amas de rebuts, et n'est pas traitée dans les ateliers, mais néanmoins tout cela doit être miné et remonté à la surface du fond du puits qui ont jusqu'à 200 pieds et plus de profondeur.

Aucune des mines du district de East Broughton n'a été ouverte en 1913, et à Robertson, une mine seulement a été en opération. La fibre de la roche de East Broughton est courte et d'une valeur peu élevée; mais, d'un autre côté, la proportion de fibre extraite de la roche est élevée.

L'activité des opérations a donc été limitée à Thetford, Black Lake, Asbestos, et à une mine dans Robertson. C'est-à-dire que sur vingt et une mines d'amiantes douze ont été en opération.

La plus grande partie de l'amiantes du Canada est exportée aux Etats-Unis, qui prend plus de soixante pour cent de notre production. Les autres pays où s'exporte l'amiantes canadien, suivant leur importance, sont l'Allemagne, la Grande Bretagne et la France.

Huit compagnies ont poursuivi activement leurs opérations durant l'année 1913, à Thetford Mines, Black Lake, Asbestos et Robertson. Ces compagnies exploitaient douze mines.

La "Asbestos and Asbestic Co." fait construire un nouvel atelier et introduire des changements radicaux dans ses méthodes d'exploitation. Elle a l'intention d'éliminer le transporteur à câble qui, dit-on, est d'un service et d'un entretien dispendieux, pour y substituer le plan incliné et les wagonnets à partir du fond de la mine jusqu'à l'atelier. En outre, un immense concasseur à mâchoires sera installé dans le puits, assez fort pour dispenser de partager les blocs par petites mines. Le chargement de tous les tramways se fera au moyen de pelles à vapeur.

La "Asbestos Corporation of Canada, Limited", a vu trois mines en exploitation, la King et la Beaver à Thetford, et la British Canadian à Black Lake. La Standard et la Dominion, deux autres mines appartenant à la corporation, n'ont pas été travaillées durant l'année.

(A suivre)



Ce que 50,000,000 de Limes par AN signifient pour VOUS

Que 50,000,000 de LIMES NICHOLSON soient employées par année, veut dire simplement que vous ne pouvez faire d'erreur en employant ces limes.

Cela signifie que des Conseils Exécutifs, Surintendants, Agents, Acheteurs et Chefs de Rayons ont depuis longtemps trouvé que la LIME NICHOLSON était la lime la plus efficace et économique à employer.

Le conseil et l'exemple d'un grand nombre d'autres experts techniques vous intéresseront. Ils sont unanimes dans leur décision reconnue bonne pour

Employer de plus en plus les LIMES NICHOLSON

Marques : Kearney and Foot, Great Western, American, Arcade, Globe.

Vendues par tous les Marchands de Gros.

Nicholson File Company
PORT HOPE, ONTARIO



Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle
Jamais égalées comme qualité.

CANADA

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser.
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer.
Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan
Moulin papier, Joliette Qué.

LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROKE

ONTARIO



FABRIQUES AU CANADA

(Ferroinnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION.

La situation n'offre pas de changements, les affaires sont normales.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 5% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 5%.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs: ¼ pouce à ¾ pouce, 65 p.c.; ½ pouce, 70 p.c.; ¾ à 2 pouces, 74½ p.m.; 2½ à 4 pouces, 74 p.c.

Nous cotons, prix de la liste:

| | | |
|----|-----------|-------|
| ¼ | 100 pieds | 6.00 |
| ½ | 100 pieds | 6.00 |
| ¾ | 100 pieds | 8.50 |
| 1 | 100 pieds | 11.50 |
| 1¼ | 100 pieds | 17.00 |
| 1½ | 100 pieds | 23.00 |
| 2 | 100 pieds | 27.50 |
| 2½ | 100 pieds | 37.00 |
| 3 | 100 pieds | 58.50 |
| 4 | 100 pieds | 76.50 |

| | | |
|---|-----------|--------|
| ¾ | 100 pieds | 92.00 |
| 4 | 100 pieds | 109.00 |

Tuyaux galvanisés

Tuyaux galvanisés: ¼ à ¾ pouce, 50 p.c.; ½ pouce, 59 p.c.; ¾ à 2 pouces, 64½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 64 p.c.

Nous cotons, prix de liste:

| | | |
|----|-----------|--------|
| ¼ | 100 pieds | 6.00 |
| ½ | 100 pieds | 6.00 |
| ¾ | 100 pieds | 8.50 |
| 1 | 100 pieds | 11.50 |
| 1¼ | 100 pieds | 17.00 |
| 1½ | 100 pieds | 23.00 |
| 2 | 100 pieds | 27.50 |
| 2½ | 100 pieds | 37.00 |
| 3 | 100 pieds | 58.50 |
| 3½ | 100 pieds | 76.50 |
| 4 | 100 pieds | 92.00 |
| 4 | 100 pieds | 109.00 |

Tuyaux en acier

| | | |
|-----------|-----------|-------|
| 2 pouces | 100 pieds | 9.60 |
| 2½ pouces | 100 pieds | 12.25 |
| 3 pouces | 100 pieds | 13.35 |
| 3½ pouces | 100 pieds | 15.55 |
| 4 pouces | 100 pieds | 19.80 |

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles

| | |
|--|------|
| X. Extra par X et par cse | 1.00 |
| suivant qualité. | |
| (Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net) | |

Au coke — Lydbrook ou égal

10. 14 x 20, base bte 4.60
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon — Terne-Dean ou égal

10. 20 à 28 bte 7.40
(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)

(Caisse de 560 lbs.)

Feuilles étamées

| | |
|----------------------------|------|
| XX, 14 x 60, gauge 26 lbs. | 7.90 |
| 72 x 30 gauge 24, 100 lbs. | 8.80 |
| 72 x 30 gauge 26, 100 lbs. | 9.40 |

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.60; 60 feuilles, \$4.85.

Tôles noires

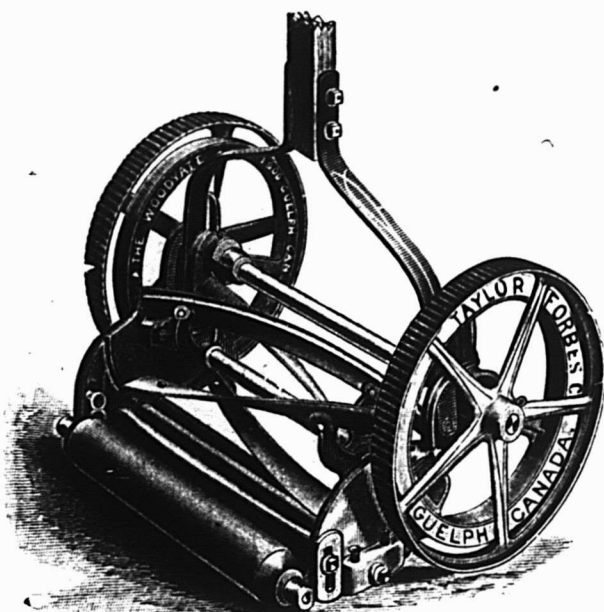
| | |
|-----------|------|
| Feuilles: | |
| 22 à 24 | 2.65 |
| 26 | 2.75 |
| 28 | 2.85 |

Tôles Noires "Canada"

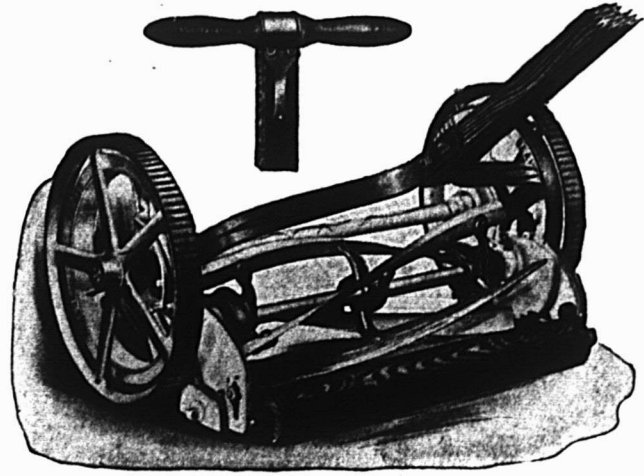
| | |
|-------------|------|
| 50 Feuilles | 3.00 |
| 60 Feuilles | 3.05 |
| 75 Feuilles | 3.15 |

Tôles galvanisées

| | | | |
|--------------------------|------|--------|--------------|
| Nous cotons à la caisse: | | | |
| Gorbals | | Queens | |
| Best | Best | Comet | Head |
| 28 G | 4.30 | 4.10 | 4.30 |
| 26 G | 4.00 | 3.80 | 4.00 |
| 22 à 24 G | 3.75 | 3.45 | 3.75 |
| | | | Fleur de Lis |
| | | | 4.10 |
| | | | 3.80 |
| | | | 3.55 |



La Tondeuse "WOODYATT" est sur le marché depuis plus longtemps qu'aucune autre tondeuse de qualité supérieure dans le monde.



La Tondeuse à Coussinets à Billes "EMPRESS" est reconnue par les experts comme étant synonyme de perfection dans tous ses détails de construction.

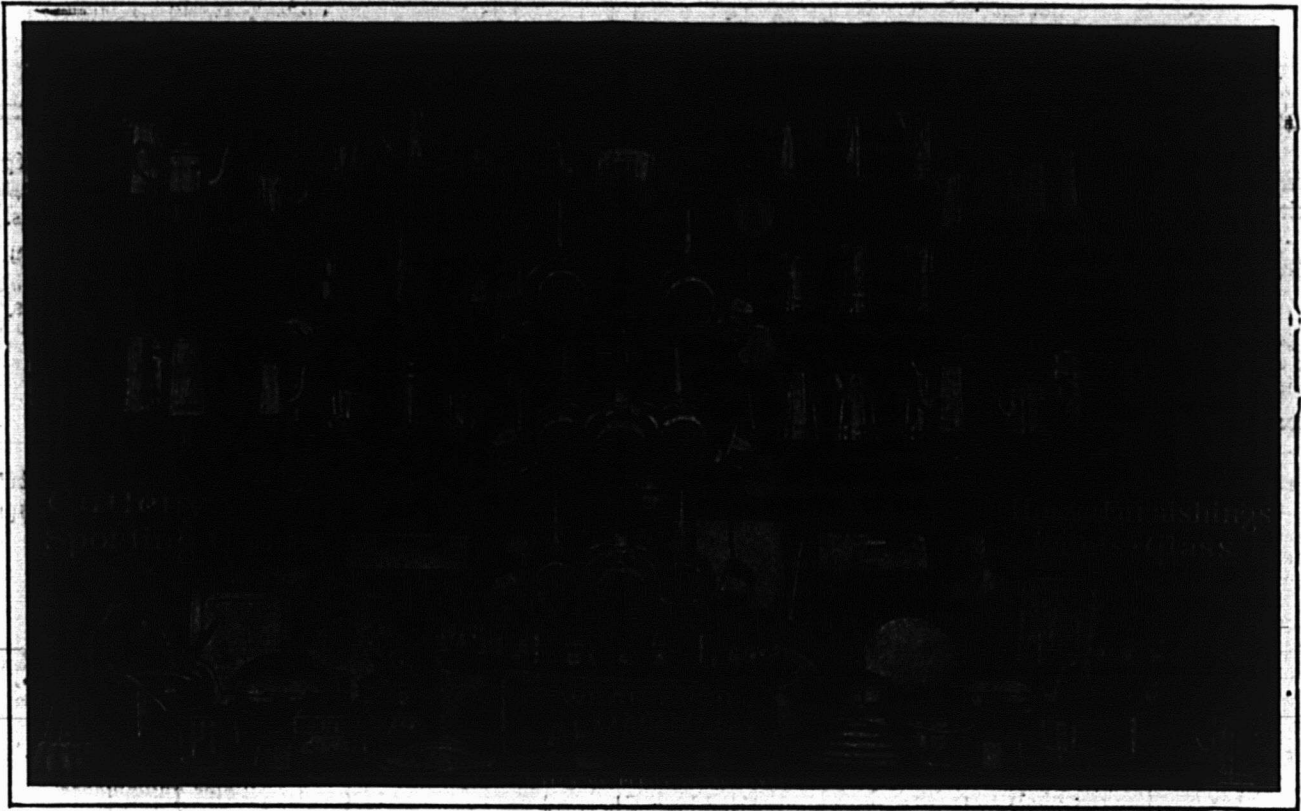
Les marchands devraient renouveler leurs ordres de suite pour s'assurer une prompt livraison. Une ligne de confiance et profitable peut aussi être fournie en arrosoirs de pelouses.

ECRIVEZ POUR CATALOGUE.

TAYLOR-FORBES COMPANY LIMITED.

BUREAU CHEF ET USINE A GUELPH, ONT., et à

246 CRAIG OUEST, MONTREAL.



Des Etalages
“Wear-Ever”
 Comme Celui-ci
 Attirent des Clients
 Profitables et Aug-
 mentent vos Affai-
 res de 100%

Proposer

“WEAR-EVER”

C'est le vendre

Adresse

Northern Aluminum Co., Limited

Département 27

Toronto

Ontario

La qualité, la particularité et la popularité des Ustensiles en Aluminium **“Wear-Ever”** rendent ce résultat possible.

Des étalages **“Wear-Ever”** comme celui montré ci-dessus peuvent s'établir en très peu de temps. Nous pouvons vous citer bien des exemples où de tels étalages ont augmenté les ventes de 100 pour cent.

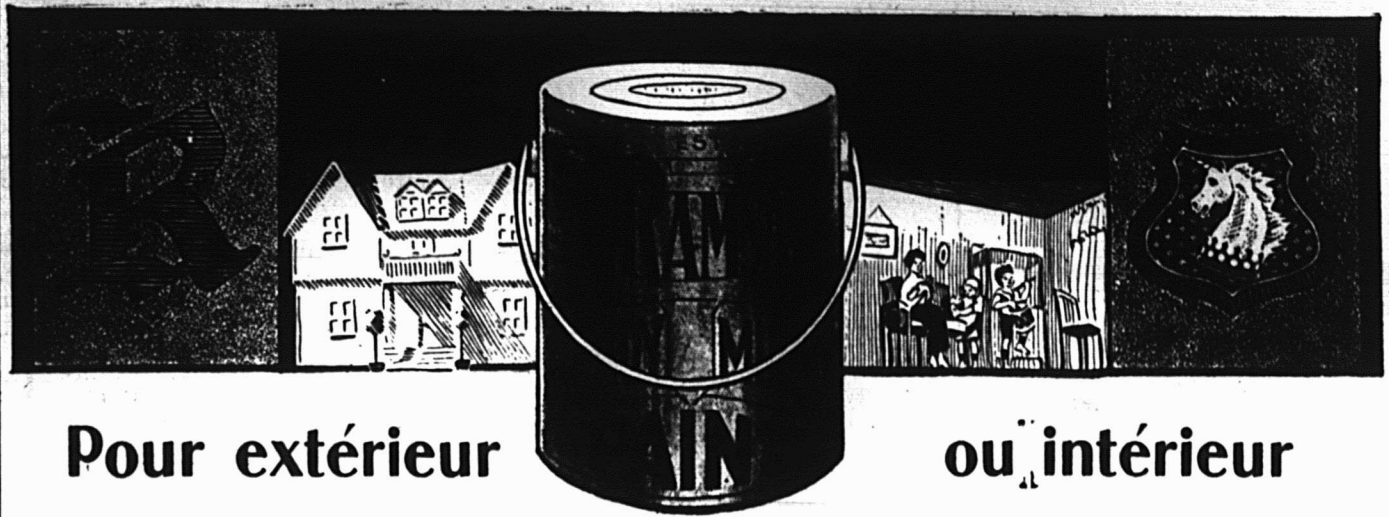
Vous verrez que vous pouvez faire la même chose.

Un étalage comme celui montré permet au client de voir les formes et styles différents. Tout ustensile **“Wear-Ever”** a un usage particulier et cet usage est mieux compris lorsqu'on le voit, de sorte que lorsque votre client vient pour acheter un article en aluminium, les autres s'offrent d'eux-mêmes et il ne vous faut que quelques mots pour provoquer des ventes extra.

“C'est le moment de vendre à vos clients lorsqu'ils ont déjà acheté”. Essayez.

L'annonce constante et la recommandation émanant de clients satisfaits ont placé **“Wear-Ever”** au premier rang parmi les ustensiles de cuisine économiques, d'un bel aspect, et durables. Un bel étalage attire, le nom de la marque persuade, il en résulte une vente.

Si votre stock n'est pas complet, écrivez-nous pour plus amples renseignements. Si vous ne vendez pas encore **“Wear-Ever”**, retenez de suite notre proposition.



Pour extérieur

ou intérieur

Vous pouvez employer avec certitude, ainsi que pour tous les besoins de peinture le fini approprié Ramsay.

Et tout produit Ramsay est exactement ce qui convient. La formule rigoureuse, les matières propres, le prix régulier et la valeur convenable. Vous prendrez un véritable plaisir à faire affaires avec une maison qui a grandie avec le pays et qui a derrière elle 72 années d'expérience dans la peinture au Canada.

FAITES
AU
CANADA

FAITES
AU
CANADA

ECRIVEZ-NOUS

A. RAMSAY & FILS CO., - MONTREAL

FONDEE EN 1842

16-20 3.65 3.20 3.65 3.45
Les prix de la marque Comet sont
plutôt à la hausse.

Tôle galvanisée.

Dominion Crown "Canada":
Feuilles de 18 x 24 x 52 4.55
Feuilles de 18 x 24 x 60 4.80
Feuilles de 18 x 24 x 65 4.80
Feuilles de 20 x 28 x 47 4.80
Canada Crown galvanisée Canada.
Feuilles de 18 x 24 x 52 4.50
Feuilles de 18 x 24 x 60 4.75

Apollo

10 1/2 oz=28 Anglais 4.10
28 G.=26 Anglais 3.90
26 G. 3.65
24 G. 3.40
22 G. 3.40
16 à 20 G. 3.25
Moins d'une caisse, 25c de plus par
100 livres.
28 G. Américain équivaut à 26 G. An-
glais.

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi.
22c; garanti, 23c. "Wiping", 20c, métal
pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
Nous cotons:
Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50
et 10 p.c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et
10 p.c.
Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs. 1/2
et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-
dessus, 52 1/2 et 12 1/2 p.c.
Boulons à machine, 7 1/2 p.c. et au-dessous
65 et 10 p.c.

Ball 100 lbs. 11.20
Boulons à machine, 7/16 p.c. et au-des-
sus, 60 p.c.
Boulons à lisse, 1/2 et plus petits, 60 et
62 1/2 p.c.
Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et
12 1/2 p.c.
Noix par boîtes de 100 lbs.
Nous cotons:
Noix carrées 4c la lb. de la liste
Boulons à charrue, 55 et 10 p.c.
La broche barbelée est cotée \$2.32 1/2
les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli 2.55
Fer galvanisé 2.85
Broches pour poulaillers
1/2 x 20 x 30" 4.10
1/2 x 30 x 36" 4.75
1/2 x 22 x 24" 5.00
1/2 x 20 x 24" 3.40
1/2 x 22 x 30" 6.30
1/2 x 22 x 36" 7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:
No 9 les 100 lbs. 2.30
No 12 les 100 lbs. 2.45
No 13 les 100 lbs. 2.55
Poli brûlé:
No 0 à 9 les 100 lbs. 2.35
No 10 les 100 lbs. 2.35
No 11 les 100 lbs. 2.42
No 12 les 100 lbs. 2.60
No 13 les 100 lbs. 2.70
No 14 les 100 lbs. 2.80
No 15 les 100 lbs. 2.80
No 16 les 100 lbs. 3.00
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 18 3.80
Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 10 4.70
Extra pour broche huilée. 10c p 100 lbs

La demande est faible.

Marché très ferme.

Nous cotons net:

No 13, \$2.25; No 14, \$2.30; et No 15,
\$2.40. Broche à foin en acier coupé de
longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

1/2 pouce 100 livres 2.40
3/16 pouce 100 livres 2.70

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.

Nous cotons: \$9.00 à \$9.25 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds
ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles,
\$1.35, et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Forte demande.

Nous cotons: broche noire, \$1.55 par
rouleau de 100 pieds.

Broquettes

Pour boîtes à fraises 75 et 12 1/2 p.c.
Pour boîtes à fromage 85 et 10 p.c.
A valises 80 et 12 1/2 p.c.
A tapis, bleues 80 p.c.
A tapis, étamées 80 et 15 p.c.
A tapis, en barils 40 p.c.
Coupées bleues, en doz. 75 et 12 1/2 p.c.
Coupées bleues et 1/2 pe-
sar-teur 60 p.c.
Sweden, coupées, bleues
et ornées, en doz. 75 p.c.
A chaussures, en doz. 50 p.c.
A chaussures, en qrts 1 lb. 60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.25 prix de base, f.o.b.,
h. Montréal.

Le succès d'un commerce dépend absolument de la satisfaction donnée à la clientèle, et rien ne peut satisfaire un client davantage que la qualité.



Les Peintures

MARTIN - SENOUR
100% Pureté

et toute la ligne de Produits

MARTIN - SENOUR

VERNIS, EMAUX, etc.,

étant de qualité supérieure, il s'ensuit que nos agents distributeurs ont l'avantage sur leurs concurrents.

La campagne de publicité que nous entreprenons toute l'année dans presque tous les journaux et revues du pays saura contribuer à stimuler la vente, et chacun en retirera son profit.

S'il n'y a pas d'agent chez vous, écrivez de suite, et prenez avantage d'une proposition payante.

The
Martin-Senour

Company Limited.

Fabricants de Peintures et Vernis.

MONTREAL, CHICAGO,
TORONTO.

WINNIPEG, LINCOLN,
HALIFAX.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90, No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50, avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons l.o.b., à Montréal:
Neverslip crampons, 1 le cent 3.80
et plus et plus
No 2 No 1
grand petit

Fers ordinaires et
pesants, le qrt 3.90 4.15
Neverslip crampons 7/16, le cent 2.40
Neverslip crampons 1/2, le cent 2.00
Neverslip crampons 9/16, le cent 2.80
Neverslip crampons 5/16, le cent 2.00
Neverslip crampons 3/8, le cent 2.20
Fer à neige, le qrt 4.15 4.40
New Light Pattern, le qrt 4.35 4.60
Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75
Featherweight No 0 à 4 5.75
Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c à 25c extra par baril.

Chaînes en fer

Très ferme.
On cote par 100 lbs.:
3/16 No 6 10.00
3/16 exact 5 8.50
3/16 full 5 7.00
1/2 exact 3 6.50
1/2 6.50
5/16 4.40

Clous coupés

Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. b. Montréal.
1/2 3.90
7/16 3.80
1/2 3.70
9/16 3.60
1/2 3.40
1/2 3.30
1 3.30
1/2 3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont très fermes.
Tête plate, acier 85 10 et 7 1/2 p.c. 10
Tête ronde, acier 80 10 et 7 1/2 p.c. 10
Tête plate, cuivre 75 10 et 7 1/2 p.c. 10
Tête ronde, cuivre 70 10 et 7 1/2 p.c. 10
Tête plate, bronze 70 10 et 7 1/2 p.c. 10
Tête ronde, bronze 65 10 et 7 1/2 p.c. 10

Fanaux

Nous cotons:
Wright No 3 doz. 8.50
Ordinaires doz. 4.75
Dashboard C. B. doz. 9.00
No 2 doz. 7.00
Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:
Royal Canadian doz. 47.75
Colonial doz. 52.75
Safety doz. 56.25
E. Z. E. doz. 51.75
Rapid doz. 46.75
Paragon doz. 54.00
Reycle doz. 60.50
Moins escompte de 20 p.c. Forte demande.

Munitions.

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 30 et 10 pour cent. La demande est très active.

Plomb de chasse

Nous cotons net:
Ordinaire 100 lbs. 10.00
Chilled 100 lbs. 10.40
Buck and Seal 100 lbs. 10.80

METAUX

Antimoine

Le marché est à la hausse, \$16 à \$17.

Pig Iron.

Nous cotons:
Clarence No 3 21.00
Carron Soft 22.50

Fer en barre

Ferme.
Nous cotons:
Fer marchand base 100 lbs. 2.10
Fer forgé base 100 lbs. 2.25
Fer fini base 100 lbs. 2.35
Fer pour fers à cheval base 100 lbs. 2.40
Feuillard mince 1 1/2 à 2 pcs base 3.20
Feuillard épais No 10 base 2.25

Acier en barre

Faible.
Nous cotons net, 30 jours:
Acier doux base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à rivets base 100 lbs. 2.10 2.25
Acier à lisse base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à bandage base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à machine base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à pince base 100 lbs. 0.00 2.95
Acier à ressorts base 100 lbs. 2.75 3.10

Cuivre en lingots

Le marché est faible et les stocks sont bas.

Nous cotons: \$14.00 à \$14.25 les 100 lbs. Le cuivre en feuille est coté à 25c la livre.
Boîtes de fer-blanc, 1 lb. 0.00 0.22
Boîtes papier, 1/2 lb. 0.00 0.23 1/2
Boîtes fer-blanc, 1/2 lb. 0.00 0.24 1/2

Câbles et cordages

Ferme
Best Manilla base lb. 0.00 0.14
British Manilla base lb. 0.00 0.11
Sisal base lb. 0.00 0.10
Lathyrn simple base lb. 0.00 0.09
Lathyrn double base lb. 0.00 0.09 1/2
Jute base lb. 0.00 0.10 1/2
Coton base lb. 0.00 0.25
Corde à châssis base lb. 0.00 0.34

Papiers de Construction

Très ferme.
Nous cotons:
Jaune et noir, pesant 0.00 1.80
Jaune ordinaire, le rouleau 0.00 0.35
Noir ordinaire, le rouleau 0.00 0.43
Goudronné, les 100 lbs. 0.00 2.25
Papier à tapis, les 100 lbs. 0.00 2.60
Papier à couv., roul., 2 plis 0.00 0.75
Papier à couv., roul., 3 plis 0.00 0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs. 0.00 0.40

Charnières (couplets) No 840

Ferme, à la hausse.
1 1/2 pouce 0.60
1 1/2 pouce 0.75
2 pouces 0.81
2 1/2 pouces 0.92
2 1/2 pouces 1.07
3 pouces 1.30

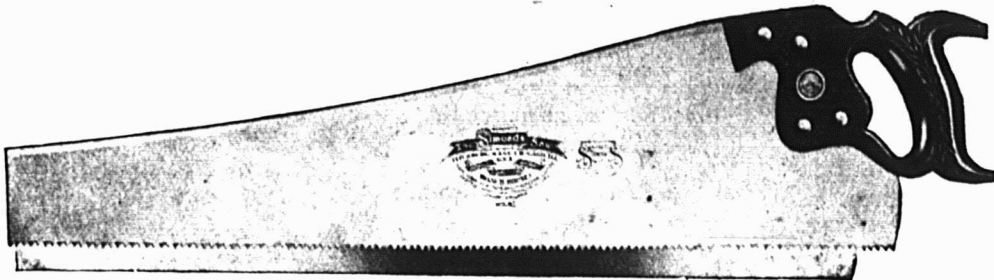
Nos 800 et 838

1 pouce 0.32
1 1/2 pouce 0.37
1 1/2 pouce 0.48
1 1/2 pouce 0.59
2 pouces 0.67
2 1/2 pouces 0.76
2 1/2 pouces 0.81
2 1/2 pouces 0.95
3 pouces 1.07
3 1/2 pouces 1.49
4 pouces 2.12
Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

**Agents demandés dans les Provinces d'Ontario et de Québec
pour fournir à la demande croissante pour la Scie à Main**

SI-MONDS

LA SCIE A MAIN PARFAITE.



La Scie à Main Simonds a passé la phase des expériences, c'est le produit fini d'un travail soigné de quatre-vingts ans. Elle se rapproche autant de la perfection que cela est permis aux efforts de l'homme. Aucune dépense, aucun effort de réflexion n'ont été épargnés pour que la Scie à Main Simonds se tienne à la place qu'elle occupe aujourd'hui, au premier rang.

Demandez les prix faits aux marchands et le catalogue illustré. Permettez-nous de vous envoyer un choix d'échantillons.

SIMONDS CANADA SAW CO., LIMITED.

Rue St-Remi et Avenue Acorn, Montréal, Qué.

Vancouver, C. A.

St. John, N. B.

Aux Etats-Unis, The Simonds Mfg. CO.

EST-CE QUE VOS CLIENTS SONT AVERTIS que les travaux de peinture à l'intérieur se font en hiver

Le fermier comme le citadin a mille travaux de peinture à faire à l'intérieur, auxquels il n'a le loisir de consacrer du temps qu'une fois l'hiver venu. C'est une des raisons pour lesquelles le commerce de peinture demeure actif tout le long de l'année. Faites valoir ce fait auprès de vos clients. Faites-leur remarquer aussi que



Marques

CROWN, ANCHOR, ISLAND CITY & RAINBOW

donnent des résultats qui ne peuvent être surpassés.

Elles sont vendues à un prix raisonnable et sont soutenues par notre réputation et notre garantie.

On n'a jamais fabriqué de meilleure peinture.

R. C. JAMIESON & CO., LIMITED

MONTREAL

ETABLIE EN 1868

VANCOUVER

PROPRIETAIRES et DIRECTEURS

P. D. DODS & CO., Limited.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

FERRAILLES

| | La lb. | La tonne |
|--------------------------------------|-------------|----------|
| Cuivre fort et fil de cuivre | 0.00 0.11 | |
| Cuivre mince et fonds en cuivre | 0.00 0.09 | |
| Laiton rouge fort | 0.00 0.10 | |
| Laiton jaune fort | 0.00 0.08 | |
| Laiton mince | 0.00 0.06 | |
| Plomb | 0.02½ 0.02½ | |
| Zinc | 0.00 0.03 | |
| Fer forgé No 1 | 0.00 12.50 | |
| Fer fondu et débris de machines No 1 | 0.00 16.00 | |
| Plaques de poêle | 0.00 12.50 | |
| Fontes et aciers malléables | 0.00 0.00 | |
| Pièces d'acier | 0.00 5.00 | |
| Vieilles claques | 0.00 0.00 | |

PLATRE

| | |
|---|-------|
| Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char | 5.50 |
| Plâtre dur (Hard Wall), f.o.b., 20 tonnes et plus | 10.50 |
| Plâtre dur (Plaster Paris), en barils, sur char | 2.10 |

Etain en lingots

Nous cotons: \$35 à \$36 les 100 livres. Marché fort, demande peu considérable.

Plomb en lingots

Plus faible: \$5.00 à \$5.25.

Zinc en lingots

La demande est faible, pas d'approvisionnements Européens.

Nous cotons: \$6.25 à \$6.50 les 100 livres.

CAUSTIQUE

En baril de 100 lbs., \$3.00. Augmente à cause des droits.

HUILES, PEINTURES ET VITRERIE**Huile de lin**

Faible.

Nous cotons au gallon, prix nets: huile bouillie 55c, huile crue 52c.

Huile de loup-marin.

Nous cotons au gallon:

Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Ferme.

Nous cotons 72c le gallon par quantité de 5 gallons et 67c le gallon par baril.

Blanc de plomb

Forte demande. Ferme.

| | |
|---------------------|------|
| Blanc de plomb pur | 8.65 |
| Blanc de plomb No 1 | 8.00 |
| Blanc de plomb No 2 | 7.80 |
| Blanc de plomb No 3 | 7.35 |
| Blanc de plomb No 4 | 7.15 |

Pitch

Nous cotons:

| | | |
|-----------------------|------|------|
| Goudron pur, 100 lbs. | 0.70 | 0.80 |
| Goudron liquide, brl | 0.00 | 4.00 |

Peintures préparées

Nous cotons:

| | | |
|--------------------|------|------|
| Gallon | 1.45 | 1.90 |
| Demi-gallon | 1.50 | 1.95 |
| Quart, le gallon | 1.55 | 1.75 |
| En boîtes de 1 lb. | 0.10 | 0.11 |

Verres à Vitres

Nous cotons:

| Pouces unis | Star ou 16 oz. | Double ou 24 oz. |
|------------------|----------------|------------------|
| 50 pieds | 2.03 | Dble |
| au-dessous de 26 | 4.25 | 6.25 |
| 26 à 40 | 4.65 | 6.75 |
| 41 à 50 | 5.10 | 7.50 |
| 51 à 60 | 5.35 | 8.50 |
| 61 à 70 | 5.75 | 9.75 |
| 71 à 80 | 6.25 | 11.00 |
| 81 à 85 | 7.00 | 12.50 |
| 86 à 90 | | 15.00 |
| 91 à 95 | | 17.00 |
| 96 à 100 | | 20.50 |
| 100 à 105 | | 21.00 |

Vert de Paris pur

| | | |
|-------------------------|------|-------|
| Barils à pétrole | 0.00 | 0.19 |
| Drum de 50 à 100 lbs. | 0.00 | 0.18½ |
| Drum de 25 lbs. | 0.00 | 0.19 |
| Boîtes de papier, 1 lb. | 0.00 | 0.21 |

Apprenez comment se fait un cliché, vous ne commanderez pas alors à votre dessinateur des dessins qu'il est difficile ou onéreux de reproduire.

Cette vignette fait voir une de nos

**Fournaises à Air Chaud**

Ces fournaies forment une spécialité par elles-mêmes. Soyez assurés qu'elles vous donneront satisfaction.

Nous garantissons toutes les fournaies qui sont installées par nous ou d'après nos instructions.

Ne payez pas avant d'être satisfaits.

Vous trouverez plus loin une liste des endroits où nous avons installé nos FOURNAISES A AIR CHAUD.

PRENEZ DES INFORMATIONS VOUS-MÊME.

Spécialité de Poêles en acier de toutes grandeurs pour Couvents, Collèges et Presbytères.

Édifices pourvus de nos "Fournaises à Air Chaud"

| | |
|---|--|
| Blac Lake, Qué., église. | Roxton Pond, Qué., couvent. |
| Bois-Francs., église. | Roxton Pond, Qué., presbytère. |
| Charleton, Place, Qué., église. | Sabrevois, Qué., église. |
| Compton, Qué., église. | St-Louis, Richelieu, église et presbytère. |
| East Hereford, Qué., église. | St-Basile le Grand, Qué., église. |
| East Stanbridge, Qué., église et sacristie. | St-Claude, Qué., église. |
| East Stanbridge, Qué., presbytère. | St-David, Qué., église. |
| Fermont église méthodiste. | St-Faustin, Qué., église. |
| Ile Dupas, Qué., presbytère. | St-Frs-Xavier, Brompton, Q., église. |
| Lac Bouchette, Qué., église. | St-Henri de Mascouche, Q., collège. |
| Lac-aux-Ecorces, Qué., église. | St-Jovite, Qué., église. |
| La Tuque, Qué., église. | St-Mathias, sur Richelieu, église. |
| Montcerf, Qué., église. | St-Nazaire, Qué., église. |
| Notre Dame du Portage, église. | St-Nazaire, Qué., presbytère. |
| Outremont, église baptiste. | St-Pascal Baylon, Russel, Ont., église. |
| Rapide de l'Original, Qué., église. | St-Thomas d'Aquin, Qué., presbytère. |
| Rapide de l'Original, presbytère. | Sorel, Qué., église. |
| Rapide de l'Original, Qué., école. | Villeray, Qué., église. |
| Richelieu, Qué., église. | Yamaska, Qué., etc., etc., |
| Roxton Pond, Qué., église. | |

RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.
MONCTON, N. B.

BUREAU DE MONTREAL, 480 RUE ST-PAUL

Téléphone MAIN 7658

ALEX. DUSSAULT, Gérant.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

40,000 Paquets de Fruits Secs

En magasin et à arriver.

QUALITÉ — CHOIX — PRIX — LIVRAISON

RAISINS DE 1914

CORINTHE

Nettoyés—Boîtes de 25, 50 et 80 lbs.

Nettoyés en paquets—Caisses de 36 et 56 paquets 1 lb.

Nous recommandons et garantissons la Marque "VICTORIA"

CALIFORNIE

Epépinés—Caisses : 36 pqts. 1 lb. et 50 pqts. 12 oz.

Seedless—Caisses : 45 pqts. 12 oz. et boîtes de 50 lbs.

3 et 4 couronnes : Boîtes de 50 lbs.

VALENCE

4 couronnes Boîtes de 28 lbs.

Choix Boîtes de 7, 14 et 28 lbs.

F. O. S. Boîtes de 28 lbs.

MALAGA

Caisses de 20 paquets de 1 lb. } Un raisin de table
Boîtes de 5½ et 22 lbs. } de qualité extra.

"EMPEROR CLUSTER"

"EMPRESS CLUSTER"

"ROYAL BUCKINGHAM"

"DUCHESS"

"CONNAISSEUR"

"EXTRA DESSERT"

SULTANA

Choix : Boîtes de 28 lbs.

Fancy : Caisses de 50 pqts. 1 lb.

Bleached : Caisses de 50 pqts. 1 lb.

PRUNES

De Californie et d'Oregon.

Boîtes de 25 lbs.

Ligne Complète de 30 40 à 90 100.

FRUITS EVAPORÉS

Pommes, Poires, Pêches et Abricots,

Boîtes de 25 et 50 lbs.

ECORCES CONFITES

Entières : Citron, Citronnelle, Orange—Boîtes de 7 lbs.

Coupées : Orange Citronnelle, Citron, et mélangées, pqts. ½ et 1 lb.

DATES

Caisses : de 100 pqts. 5 oz., et 30 pqts. 1 lb. Naturelles, sacs de 50 lbs.

FIGUES "CAMEL"

4, 6, 7 couronnes boîtes de 10 lbs. "Umbrella" 9 couronnes 10 lb

"Glove Box" 16 oz. "Square Box" 6 oz.

Naturelles, sacs de 60 lbs.

N'achetez pas sans avoir reçu auparavant nos prix. Nous garantissons satisfait.

LAPORTE, MARTIN, Limitée.

568 St-Paul,

Montréal.

Tél. Main 3766

et, New-York, E.U.A.

"Les pommes garnissent l'intérieur, mais la FARINE FIVE ROSES compose la croûte".



Hohé ! Maître Epicier, avez-vous mangé des pommes ?

Mais, tout le monde en mange ! C'est patriotique ! C'est à la mode ! C'est d'affaires !—

Et c'est là une excellente opportunité pour vous. C'est le moment choisi pour le commerce de tartes aux pommes, puddings aux pommes et tout dessert composé de ce *Fruit National*.

Voyez-vous le rapport qui existe : Pommes et Farine, Pommes et FIVE ROSES.

Les pages précieuses du livre de cuisine de "FIVE ROSES" vous donnent les détails des meilleures recettes.

Vendez de la farine FIVE ROSES, M. l'Epicier, ne laissez pas vos clients gâcher leurs pommes en faisant des tartes avec de la mauvaise farine.

LA FARINE FIVE ROSES

fournira la meilleure pâte pour les gâteaux faits de pommes canadiennes, "les meilleures au monde" disait Sir George E. Foster.

Si vous vendez FIVE ROSES aux mamans, les gâteaux qu'elles en feront éveilleront la gourmandise de leurs enfants.

L'emploi de la Farine FIVE ROSES fera consommer plus de pommes.

Pensez, M. l'Epicier, qu'il se fait des milliers de gâteaux aux pommes et que la pomme n'est qu'une partie du gâteau. La croûte FIVE ROSES met une jolie parure brune à la pomme juteuse et succulente. Vendez des pommes, vous serez patriote.

Vendez la Farine FIVE ROSES vous serez malin et prévoyant.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED
MONTREAL. Capacité Quotidienne 13,200 Barils.

RECOUVREZ vous vendez un baril de pommes—Vendez un baril de FARINE FIVE ROSES.

BUREAU

Téléphone MAIN 7.

EN EC

*A. J. DUBOIS & CO.
 110, Rue St-Jacques
 MONTREAL*